

af
fondation
Alliance Française

Rapport d'activités

2010



Sommaire

Rapport moral 2

La Fondation	4
– Organisation et finances	4
– Les principales lignes d’action de la Fondation	9
Le réseau international	16
– Une progression qui s’affirme	16
– Une politique d’expansion contrôlée	29
– La contribution du ministère	30
– Le soutien de la Fondation	31
Perspectives	34

Bilan financier 40

Rapport financier du trésorier	40
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	41

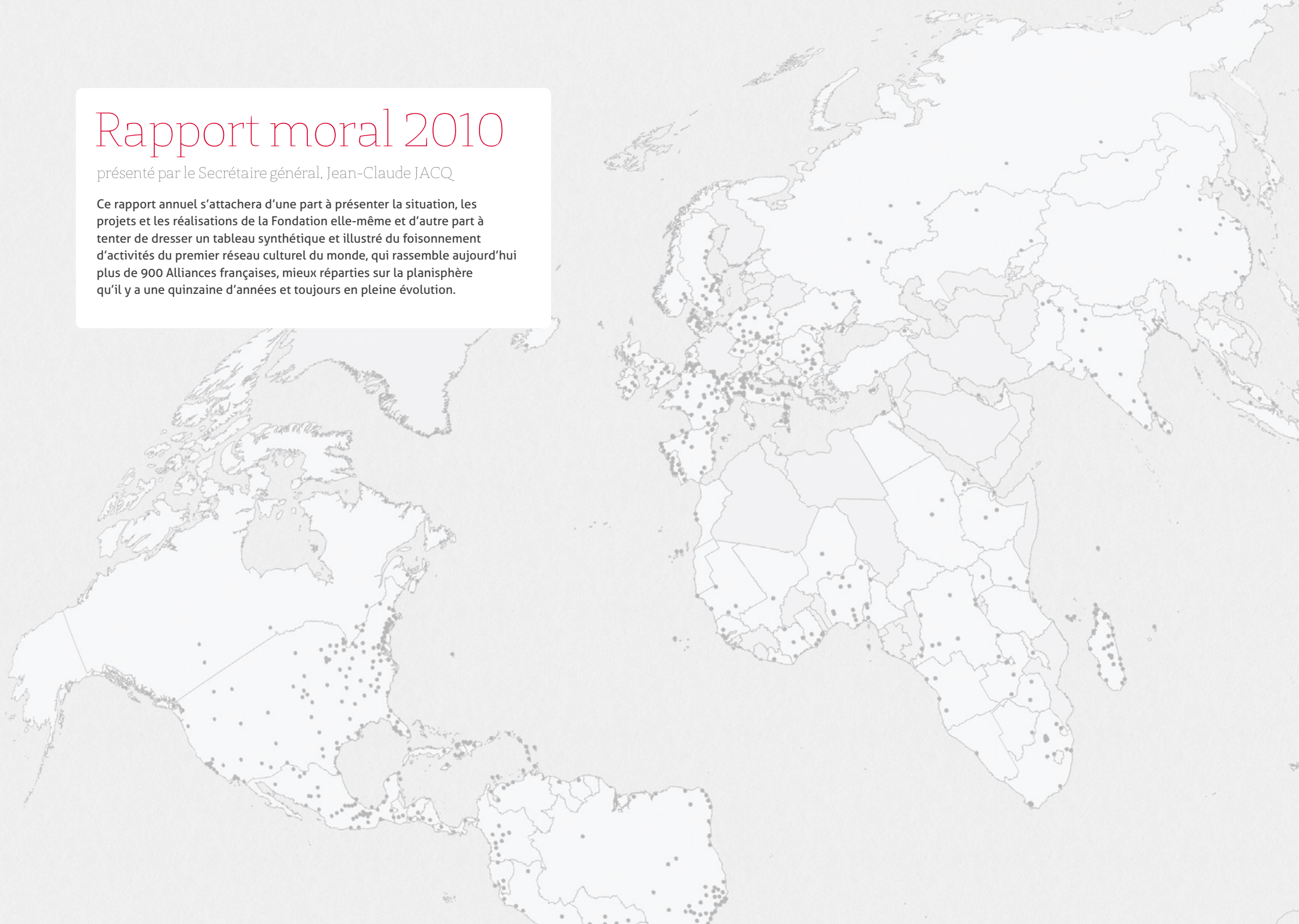
Annexes 46

1. Mécénat et contributions financières	46
2. Le cycle «Alliances en résonance»	48
3. Effectifs d’étudiants dans les Alliances françaises	52
4. Plan de professionnalisation	64
5. Conseil d’administration – Commissaires aux comptes	73
6. Organigramme	75
7. Comité de parrainage	76

Rapport moral 2010

présenté par le Secrétaire général, Jean-Claude JACQ

Ce rapport annuel s'attachera d'une part à présenter la situation, les projets et les réalisations de la Fondation elle-même et d'autre part à tenter de dresser un tableau synthétique et illustré du foisonnement d'activités du premier réseau culturel du monde, qui rassemble aujourd'hui plus de 900 Alliances françaises, mieux réparties sur la planisphère qu'il y a une quinzaine d'années et toujours en pleine évolution.



Toute l'action de la Fondation est aujourd'hui consacrée au réseau international. Elle y a poursuivi et développé en 2010 sa politique d'**encadrement** (création d'un poste de responsable de la formation, révision des statuts, lancement de la démarche qualité), de **coordination** (États généraux d'Europe, Colloque international de janvier, réunions semestrielles des délégués généraux, missions diverses) et de **soutien** (financement de projets spécifiques, programme de professionnalisation, offre culturelle). Elle a pu remplir ces missions grâce à une gestion équilibrée, une levée de fonds significative, une bonne valorisation de son patrimoine immobilier et financier et la précieuse contribution du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Organisation et finances

La Fondation clôture l'exercice 2010 avec un résultat positif de 44 805 euros. Hors subventions du ministère reversées au réseau (subventions destinées aux délégués généraux et au programme de professionnalisation), **le taux d'autofinancement s'élève à 75 %**. Ces ressources propres proviennent des produits du patrimoine, de la contribution de l'association Alliance française Paris Île-de-France (AFPIF) et des revenus du capital.

En complément au rapport du Trésorier, il convient de souligner :

- une nette progression des produits du patrimoine et des produits financiers, ces derniers devant beaucoup aux choix avisés du Trésorier lui-même ;
- un montant très significatif de crédits obtenus par les diverses formes de levées de fonds (cf. ci-après), qui représente en 2010 plus de 20% de nos ressources ;

- une division par deux des crédits attribués par le ministère aux délégués généraux, l'essentiel de cette chute étant due à la suppression dans certains postes, suite au rapport de la Cour des Comptes, de crédits des services culturels gérés abusivement sur les comptes des délégués généraux ;

- une nette progression des moyens consacrés par la Fondation à l'action culturelle du réseau, ceux-ci se situant cependant en simple complément des crédits qu'y ont consacrés le ministère et CulturesFrance – et sans commune mesure avec eux ;

- une augmentation de la masse salariale de 12,4% liée d'une part à la création d'un nouveau poste (Formation), qui a traduit un choix politique de la Fondation, et d'autre part à une provision pour indemnités de précarité sur les CDD ;

- une forte augmentation de la ligne *Travaux sur biens immobiliers*, dont une part correspond à une provision pour la réfection des ascenseurs du boulevard Raspail. Cette ligne est appelée à rester élevée pour les 6 ans à venir, un vaste programme de rénovation et de mise aux normes devant s'engager au siège parisien en liaison avec l'AFPIF. Profitons-en pour saluer le travail de notre responsable administratif qui gère l'ensemble des dossiers financiers et immobiliers.

Le développement des moyens propres

La levée de fonds en capital

L'étude de l'agence lanmore réalisée en 2007 concluait à un potentiel fondé sur la célébrité du nom même de l'Alliance, mais soulignait les sérieux handicaps que constituent l'absence d'un « leader » de campagne et surtout le manque d'un socle de donateurs. L'année 2009 s'étant, malgré nos efforts, révélée décevante à cet égard, le conseil d'administration a souhaité explorer une nouvelle voie en 2010 : la levée de fonds a été confiée sous forme contractuelle à M. Guy-Vincent de Kerdel, qui a pour atouts une bonne expérience dans ce domaine, une intime connaissance de l'Alliance française pour avoir été le trésorier de l'Alliance française de Paris et de la Fondation elle-même, et un précieux carnet d'adresses professionnel et personnel. Malgré ses nombreuses démarches¹ et son engagement sur ce dossier, le résultat s'est révélé à nouveau décevant : nul pour l'accroissement du capital et très modeste en ce qui concerne les contributions liées à l'ISF.

1 110 personnes ont été approchées pour l'ISF

Il faut dire que la conjoncture était fort mauvaise. En effet, selon une enquête réalisée par l'Institut CSA pour l'Admical (*Association pour le développement du mécénat industriel et commercial*)¹, le mécénat dédié à la culture a diminué de 63 % de 2008 à 2010! C'est bien sûr l'effet de la grave crise financière et économique qui a touché le monde occidental, mais pas seulement. En effet, pour le président de l'Admical: « *Le mécénat culturel est en train de mourir, ou du moins, de se transformer radicalement* », sous l'effet conjugué de trois facteurs:

- À l'image de notre société orientée vers le profit à court terme, le mécénat a adopté une logique de communication qui oriente les crédits disponibles (en forte baisse, on l'a vu) vers les gains de prestige : grandes institutions artistiques, opérations médiatiques, acquisition d'un chef-d'œuvre par un grand musée, etc.
- D'autre part, la mise en place de la RSE (responsabilité sociale des entreprises), sorte de code de bonne conduite à base d'utilité publique, entraîne un glissement du mécénat vers la responsabilité sociale. En temps de crise, les grands patrons sont plus tenus encore de rendre des comptes aux salariés; or financer du social, de l'humanitaire ou de l'environnemental est mieux accepté qu'une démarche de soutien à la culture, laquelle, aux yeux de beaucoup en France, relève de financements publics. À la limite, n'ont quelque chance d'aboutir que les projets relevant du « *mécénat croisé* » (du culturel appuyé sur des actions sociales).
- Enfin s'est développée une concurrence proprement frénétique: depuis une dizaine d'années, un très grand nombre d'institutions culturelles ou éducatives (musées, grandes écoles, universités, laboratoires, instituts de recherche privés, théâtres et festivals divers, etc.) ont décidé de recourir au mécénat – dans le même temps, soulignons-le, où nombre d'entreprises créaient leur propre fondation pour mener des actions directes, essentiellement sur le social et l'humanitaire. En quatre ans, le nombre de demandes de mécénat a explosé².

Cette évolution touche particulièrement en France une institution comme l'Alliance française qui conjugue plusieurs handicaps: son action ne correspond pas à des coups d'éclat ou de prestige mais se développe sur le long terme; elle ne vise pas l'humanitaire, le médical ou le social mais l'épanouissement des personnes et le dialogue des cultures; enfin les donateurs potentiels considèrent qu'elle relève (comme le reste du réseau culturel extérieur) d'une politique et d'un financement publics, la réaction

1 Cf. entre autres l'article de M-A Roux: [Le mécénat d'entreprise déserte la culture](#), in *Le Monde*, 25 mars 2011

2 Martine Tridde-Mazloum, directrice de la Fondation BNP Paribas: « *Nous recevons en moyenne 4000 dossiers par an, dont deux ou trois seulement sont affectés.* »

commune des entreprises approchées étant de refuser de se substituer à un état qui se désengage de ses missions traditionnelles.

Insistons à nouveau sur le fait que rien de sérieux ne peut se faire en la matière sans une forte implication du conseil d'administration. Un salarié de la fondation ne pourra convaincre seul un grand patron d'entrer dans notre capital.

Dons, legs et mécénat¹

Nous nous sommes efforcés de compenser ces difficultés à accroître notre capital à partir des entreprises en nous orientant vers les particuliers et les divers mécénats possibles sur projets. Cette stratégie s'est vue mieux récompensée que la première.

Les dons des particuliers

Nous avons renforcé le dispositif d'appel aux particuliers, facilité les dons en ligne et nous sommes efforcés de mieux informer et impliquer le public concerné dans les projets et la vie du réseau (bulletin de liaison, invitations aux manifestations culturelles comme *Alliances en résonance*). La générosité des donateurs privés ne cesse de croître. C'est ainsi qu'en 2010 nous avons reçu 24 952 € de dons privés. Nous disposons à ce jour d'un fichier de 1 266 donateurs potentiels.

Les legs

L'effort d'information et de contact auprès des notaires en vue de favoriser l'attribution de legs à la Fondation s'est concrétisé par l'insertion d'annonces dans la presse spécialisée, la réalisation de cartes et de brochures à déposer dans les études et, pour la deuxième année consécutive, la location d'un stand au congrès annuel des notaires à Bordeaux, ce qui permet de faire connaître la Fondation et de nouer des liens privilégiés. Nous avons ainsi pu établir une liste de 517 notaires que nous informons régulièrement de nos projets et événements.

La Fondation, qui a bénéficié à sa naissance d'un legs très important, a de nouveau reçu en 2010 un legs significatif provenant d'un ancien directeur d'Alliance (107 000 €).

Les dons fléchés

Le statut de la Fondation lui permet de recevoir des dons à partir d'initiatives prises par des délégués généraux ou des directeurs, dons qu'elle reverse aux Alliances concernées. C'est ainsi par exemple qu'elle a reçu 38 672 € de la Région Pays de

1 Cf. annexe 1: liste des donateurs

la Loire pour les Alliances de Chine et 10 000 € d'un particulier pour l'Alliance de New York.

Le mécénat culturel

La Fondation a bénéficié de 25 000 € de la Mairie de Paris pour des opérations culturelles communes. Des mécénats de régions significatifs sont attendus pour 2011.

Le mécénat du Colloque international et des États généraux des Alliances d'Europe

Les partenariats du colloque ont permis de recueillir 95 518 € (91 850 € en 2009) tandis que l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) nous accordait 10 000 € pour les États généraux d'Europe à Bruxelles.

Une campagne de solidarité

À la suite du terrible séisme qui a frappé Haïti en début d'année, nous avons lancé dans le réseau un appel à solidarité en faveur de l'Alliance de Jacmel, appel qui a permis de recueillir 76 650 € de dons (dont deux contributions importantes de la Fondation et de l'AFPIF).

Hors subventions du ministère et hors valorisations diverses, le total des fonds effectivement levés, de manière directe ou indirecte, par la Fondation en 2010 s'élève à 394 868 €.

Le développement des partenariats

La Fondation a signé en 2010 une vingtaine de conventions et d'accords, avec des organismes aussi divers que des collectivités territoriales (Région des Pays de la Loire, Ville de Paris, Ville de Fontenay-aux-Roses), des ministères (Affaires étrangères et européennes, Culture et communication, ministère de l'Immigration du Québec), des institutions et associations culturelles (Musée du Quai Branly, Organisation internationale de la Francophonie), des organes de presse (Courrier International, LePetitJournal.com, ZigZag Magazine), des associations partenaires (Bibliothèques sans frontières, France Volontaires, CNDP) et autres (IFRADD, Mediathic, Discograph, Smart Technologies ou Speed Lingua).

Les contenus vont de soutiens financiers pour des actions précises à des mises à disposition d'espaces, en passant par des actions culturelles communes, des échanges de visibilité ou des partenariats de formation.

Les principales lignes d'action de la Fondation

La part la plus importante du travail de la Fondation est quasi invisible car elle est quotidienne, accaparante et chronophage, ne connaissant ni pause ni répit: il s'agit de répondre aux innombrables demandes de toutes sortes provenant de cet immense réseau qui ne dort jamais, et sollicite sans cesse, par appels téléphoniques, courriels, lettres, rapports et télégrammes, l'équipe de la Fondation sur les questions administratives, juridiques, pédagogiques, culturelles ou de communication, sur les problèmes d'organisation, de gouvernance et de ressources humaines, sur les dossiers de créations et de fermetures, sur les projets immobiliers comme sur les conflits internes; il s'agit de recevoir tout au long de l'année les très nombreux directeurs, présidents d'Alliances et administrateurs, ambassadeurs et conseillers culturels, inspecteurs généraux du ministère, responsables d'organisations partenaires, parlementaires et journalistes qui souhaitent donner ou recevoir des informations, soumettre à la Fondation des projets ou des demandes de soutien, sans oublier les centaines de candidats à des postes à l'étranger ou en France. Tout cela est assumé par 13 personnes, fonctions techniques comprises.

Pour mieux assumer la priorité majeure de professionnalisation du réseau, un nouveau poste a été créé en septembre. Sa titulaire s'est vu confier la responsabilité du domaine de la Formation (programme de professionnalisation et démarche qualité) et le suivi des zones Pacifique-Océanie et Amérique du Nord.

La petite équipe de permanents a reçu une aide précieuse de 8 stagiaires¹ auxquels ont été confiés des tâches d'organisation, d'évaluation et de conception. Outre leur compétence souvent remarquable, il convient de saluer leur engagement dans la vie de la Fondation et l'excellent esprit qu'ils ont contribué à faire régner dans nos tâches.

L'équipe de la Fondation a assuré en 2010:

- la mise en place et la gestion du programme de professionnalisation;

¹ Stagiaires reçus en 2010: Adilsa Castellanos, Geoffroy Coche, Flavie Dakin, Marie Garino, Sophie Leban, Camille Pascaud, Edwighe Van Saene et Charlotte Vilatte. Qu'ils soient tous remerciés pour leur collaboration.

- la mise en place de la démarche qualité et 5 missions sur ce programme ;
- 39 autres d'appui au réseau : visites d'évaluation, information des CA, anniversaires de création, inaugurations de locaux, parrainages, etc. Ces missions ont concerné 29 pays : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Brésil, Chine, Colombie, Corée du Sud, Équateur, Espagne, États-Unis, France, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Kirghizstan, Maroc, Mexique, Moldavie, Mozambique, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Ukraine et Zimbabwe ;
- un stage d'information pour les nouveaux partants en juillet ;
- le suivi et l'exécution des commandes des Alliances pour des pays comme le Brésil, la Chine, la Colombie ou le Mexique. Ces commandes concernent du matériel pour les fonds médiathèques des Alliances, les actions culturelles, les méthodes FLE et la documentation de l'AFPIF.

Il est mis ci-après un coup de projecteur sur quelques axes forts de cette action.

La « démarche qualité »

L'année 2010 a vu la première mise en place de ce programme en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et européennes et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres. Rappelons que grâce à un référentiel précis, assorti d'un recueil de documents et modèles utiles, nous proposons aux Alliances d'engager une évaluation puis une réforme de toute leur chaîne d'activité, en développant les bonnes pratiques (études de marché, marketing, gestion, efficacité de contact et d'accueil, gouvernance), en intégrant les nouvelles technologies dans l'enseignement du français, et en faisant progresser une culture de compétence et d'évaluation. La démarche permettra également à la Fondation et à ses délégués généraux une appréciation du respect des normes et des objectifs de notre institution.

Ce programme rencontre déjà un grand succès : la plupart des délégués généraux utilisent le référentiel comme instrument de cadrage pour assurer l'amélioration continue du réseau dont ils ont la charge. Fin 2010, plus de la moitié des Alliances avaient présenté la démarche qualité à leur comité et aux personnels, puis réalisé un autodiagnostic à l'aide du référentiel. 40% des établissements enseignants se déclaraient volontaires pour accueillir dans l'année une mission d'expertise, les autres Alliances préférant plutôt travailler avec le référentiel comme outil de pilotage et d'aide à l'élaboration de leur projet d'établissement avant d'envisager une éventuelle visite d'experts.

Entre octobre et décembre, 5 missions d'expertise se sont déroulées dans les Alliances de Reykjavik, Denver, Wuhan, La Paz et Pretoria. Les missions, d'une durée de 3 jours, sont menées conjointement par un des délégués géographiques de la

Fondation et un expert externe dont les compétences sont complémentaires. Chaque mission a donné lieu à la rédaction d'un rapport incluant les constats faits sur place et des recommandations visant à orienter de façon pragmatique et priorisée la démarche d'amélioration initiée.

L'ensemble des frais a été pris en charge par le ministère des Affaires étrangères et européennes, comme pour les missions dédiées aux Instituts français retenus dans le cadre de cette même démarche.

Le recrutement des agents expatriés

En 2010, 1390 candidatures ont été déposées auprès du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Éducation nationale pour 59 postes à pourvoir en Alliances, ce qui a donné lieu à 299 entretiens à la Fondation Alliance française.

On observe que l'Amérique latine reste le continent le plus demandé (35 % des vœux exprimés) suivie de l'Asie (23 %), puis de l'Afrique (18 %) et de l'Europe (13 %).

Les candidatures se répartissent entre 56 % de non titulaires et 43 % de titulaires, mais les proportions s'inversent pour les candidats retenus (42 % de non titulaires et 58 % de titulaires).

On compte 66 % d'hommes pour 34 % de femmes et 48 % des candidats ont entre 25 et 39 ans, 21 % entre 40 et 50 ans et 31 % ont plus de 50 ans.

L'exercice du recrutement (qu'on appelle le « mouvement ») suscite des interrogations. Il est intéressant de noter par exemple que seulement 8 % des candidats retenus partent pour un premier poste dans le réseau, ce qui signifie que 92 % ont déjà une expérience de poste à l'étranger. Cette prime à l'expérience finira par poser problème car cela ne permet pas de constituer un vivier suffisant pour assurer la relève. De surcroît, en raison des critères d'éligibilité de plus en plus contraignants (temps de séjour à l'étranger limité, pas de second poste pour les contractuels), il devient très difficile de pourvoir les postes à hautes responsabilités. À terme il pourrait se creuser un écart de compétences entre les directeurs locaux et les directeurs expatriés.

Enfin, le métier de directeur d'Alliance française ayant beaucoup évolué, il est de plus en plus ardu de trouver chez les candidats toutes les compétences attendues.

Le suivi des recommandations de la Cour des Comptes

Clarifier le circuit des financements des délégués généraux (DG)

Un examen de tous les mouvements sur les relevés bancaires des comptes DG a permis d'intégrer dès 2009 les comptabilités des DG dans la comptabilité de la Fondation. En 2010, l'analyse détaillée des comptes a permis d'améliorer encore le suivi et surtout de déterminer la nature des opérations qui sont autorisées sur ces comptes.

Clarifier le positionnement des agents publics expatriés et améliorer leur formation

La Cour a jugé que dans les rapports entre les pouvoirs publics et les Alliances, « l'approche d'ensemble a refusé de choisir entre le contractuel (partenariat État-comités) et l'unilatéral (contrôle de type hiérarchique exercé sur les directeurs expatriés) ». Elle préconise « la fin du rattachement hiérarchique à l'ambassadeur des personnels expatriés », directeurs et délégués généraux. Le ministère n'a pas souhaité donner suite à cette recommandation.

En revanche, la pratique des lettres de mission se met progressivement en place, ainsi qu'une généralisation des conventions de partenariat signées entre les ambassades et chaque Alliance bénéficiant d'une contribution publique.

Normaliser les relations entre la Fondation et l'association Alliance Paris Île-de-France

La Cour a préconisé de substituer au dispositif actuel de conventions la mise en place d'un contrat de bail. Les discussions sur la nature du bail se sont poursuivies au long de 2010 mais devraient aboutir en 2011.

L'action culturelle

Le cycle *Alliances en résonance*¹

Quatre pays ont été nos invités à Paris en 2010: la Russie, le Pakistan, l'Éthiopie et le Pérou. Ces opérations ont regroupé 5 expositions (34 plasticiens), 9 spectacles

¹ Cf. en annexe 1 la liste des partenaires de ces opérations et en annexe 2 le résumé synthétique de leur programme.

vivants (musique contemporaine, danse, théâtre de marionnette), 1 défilé de mode dans le cadre d'un salon professionnel, 7 projections cinématographiques et 10 rencontres, débats et colloques. Elles ont accueilli près de 5000 spectateurs et visiteurs. Ce cycle (la Fondation finance 7 à 10% du budget global) permet à la fois de valoriser les activités des Alliances françaises du monde, de manifester leur engagement en faveur des échanges et de l'épanouissement de la diversité culturelle, et d'exprimer enfin notre reconnaissance, en leur offrant un espace d'expression, à des artistes, des intellectuels étrangers qui ont soutenu les Alliances françaises sur place et sont méconnus en France.

Opérations en partenariat

- avec la Mairie de Paris: diffusion d'un cycle de courts métrages intitulé *Portraits de Paris* au profit des Alliances françaises d'Espagne, d'Italie, des Pays-Bas, du Kenya, d'Éthiopie, du Ghana, des États-Unis, d'Équateur, du Pérou, du Brunei et du Kazakhstan et réalisation de l'exposition « SOS Terre » (sur le thème des enjeux du développement durable) réalisée par des scientifiques et caricaturistes.

- avec *Courrier International*: en matière de débats d'idées, un programme de rencontres-débats a été monté, très apprécié par des publics nombreux et réactifs (étudiants des Alliances, des lycées et universités, journalistes), qui contribue à renforcer nos liens avec les milieux universitaires et les médias. Quelques exemples de thèmes abordés: « Enjeux économiques de la biodiversité », « Le métier de journaliste », « Comment les nouvelles technologies affectent le travail des journalistes ? », « Différence entre les médias anglophones et francophones » ou encore « Afrique: indépendances, réalités présentes et avenir ».

Projets soutenus par la Fondation

- Le programme *Paris en cinémix*, fondé sur un concept original qui allie l'image à la création musicale, a été accueilli par les Alliances en Éthiopie, au Ghana et au Venezuela.

- Une tournée de la Compagnie de théâtre *Voyages imaginaires* de Philippe Car, a suscité en Argentine, en Colombie, en Équateur et en Uruguay, l'enthousiasme du public.

- L'écrivain et journaliste Maryse Wolinski et Marilyn Alasset, metteur en scène, ont donné plusieurs conférences et lectures dramatisées au Venezuela.

- Le « Quatuor des 3 continents » (musique de chambre) a fait une tournée au Pérou.

- La série photographique «Africa-América» de Philippe Guionie, réalisée en 2009 au Venezuela, en Colombie, Équateur et Pérou, a été sélectionnée aux Rencontres internationales de la photographie d'Arles en juillet 2010.

La Communication

La Fondation y a consacré 5 % de son budget en 2010.

L'achat d'espaces publicitaires (en presse grand public et en presse spécialisée) a été développé. Nous avons travaillé avec un graphiste à la refonte d'une identité visuelle propre à la Fondation, marquée par un caractère international, institutionnel et élégant. Un visuel expressif a mis en valeur un message qui nous présente comme *1^{ère} ONG culturelle mondiale*.

De nouveaux outils ont été développés :

- une plaquette présentant à la fois les Alliances françaises et la Fondation, les activités culturelles et les partenaires ;
- des présentoirs destinés aux notaires ;
- des dépliants « dons des particuliers » destinés aux notaires et aux particuliers ;
- des cartes postales publicitaires, destinées à un large public, déposées tous les deux mois chez nos partenaires (mairie de Paris, RFI, TV5 monde, France 24, Centre Pompidou, Quai Branly, musée Guimet...);
- des objets promotionnels (destinés au réseau et au grand public lors des salons).
- Le site Internet connaît une moyenne de 60 % de nouvelles visites par mois (journal bimestriel *Fil d'Alliances*, Newsletter). Une page Facebook et une version papier de *Fil d'Alliances* sont prévues pour 2011.

Outre le congrès des notaires, nous avons participé à plusieurs salons :

- le forum de l'investissement au Palais des Congrès, qui rassemble 4 000 investisseurs sur 3 jours ;
- l'assemblée générale de la BRED ;
- les journées du réseau organisées par le ministère des Affaires étrangères.

Les événements

Colloque international

Le colloque 2010 a bénéficié des brillantes interventions, entre autres, de Frédéric Mitterrand, Abdou Diouf, Hubert Védrine et Fabrice Luchini ou encore Catherine

Clément et Alain Bentolila. Une superbe soirée au Musée Guimet et une visite de Versailles ont apporté la part culturelle et festive à ce grand rendez-vous annuel.

La soirée de gala

Nous avons organisé une soirée de gala avec le Rotary international pour la promotion du projet « *Le français une chance en plus* ». Il s'agissait de lancer notre partenariat et de présenter la Fondation à 350 invités. Un concert de musique classique (trio Dali) a été suivi d'un cocktail dans la cour du boulevard Raspail.

Le concours photo

La Fondation a lancé en mai un concours international de photo sur le thème « *J'ai 20 ans dans mon pays* » en partenariat avec le magazine *Courrier international* pour s'associer au vingtième anniversaire du magazine. Le concours a connu un grand succès puisque 90 Alliances y ont participé. Un jury de prestige, qui comptait le président de *Courrier International* et un conservateur du Centre Pompidou, a examiné les travaux de 1 300 photographes amateurs ! Ce jury a sélectionné 36 photos et une lauréate finaliste. Les œuvres ont fait l'objet d'une exposition à l'Espace culturel Louis Vuitton.

Enfin nous avons établi un fichier de 4 000 journalistes parisiens, renforcé les liens avec certains d'entre eux et développé les partenariats et échanges de visibilité. Nous avons aujourd'hui des revues de presse conséquentes que nous mettons en ligne à l'occasion de chacun des événements que nous organisons.

Le réseau international

Une progression qui s'affirme

Zones	Nombre de pays		Nombre d'étudiants		Évolution sur 2010
	2009	2010	2009	2010	
Afrique/Océan Indien	38	37	62 395	68 511	8,93 %
Amérique du Nord	2	2	35 311	33 012	- 6,96 %
Amérique latine	19	18	141 417	145 849	3,07 %
Antilles/Caraiïbes	14	15	16 126	16 558	2,61 %
Asie	24	25	88 893	90 241	1,49 %
Europe	33	34	76 737	79 932	4,00 %
Océanie	6	6	11 207	12 410	9,69 %
Total	133	137	432 086	446 563	3,24 %

Tableau regroupant tous les étudiants différents ayant bénéficié de cours de français d'une Alliance française, que ce soit dans ses locaux ou à l'extérieur¹.

¹ Pour un détail sur les trois catégories de décompte à présent bien définies :
 – cours de français (tableau ci-dessus);
 – cours de français + autres cours;
 – cours de français + autres cours + soutien pédagogique dans un établissement scolaire, on consultera les 3 tableaux détaillés en annexe.

Les résultats pour 2010 confirment la progression régulière, depuis une décennie, du nombre d'apprenants de français sur un rythme moyen de 2 % à 4 % par an.

Il est à noter que tous cours confondus (c'est-à-dire cours de français, autres cours et soutiens pédagogiques dispensés dans les établissements scolaires), la progression est encore plus forte puisque le réseau touche 542 462 étudiants, en progression de 7,84 %!

Comme chaque année, on s'attachera à donner quelques illustrations pour chaque continent, étant entendu que ce ne sont que des exemples et que les pays ou villes non cités n'ont certes pas démerité...

Afrique et Océan indien

Cette zone a retrouvé cette année le chemin de la croissance (est-ce, en partie au moins, l'effet des États généraux d'Afrique organisés fin 2009 par la Fondation à Nairobi?). Cette progression est à tempérer du fait que nous n'avions pu obtenir en 2009 les chiffres de la République démocratique du Congo (plus de 4 000 étudiants!) et qu'il faut donc ramener le taux de croissance affiché pour la zone en 2010 à environ 3 %. On enregistre un recul sensible en Afrique du Sud ainsi qu'en Angola, au Ghana et en République Centrafricaine mais une belle progression au Nigeria, en Éthiopie, à Madagascar, au Kenya, en Gambie, à Djibouti, au Maroc, au Soudan ou en Tanzanie.

Éthiopie

L'Alliance d'**Addis-Abeba**, avec 186 événements de toutes sortes et pour tout public, constitue le premier centre culturel du pays. Outre de nombreuses expositions, on notera en particulier l'organisation du Festival des musiques d'Éthiopie et en novembre 2010 du *Colloque international sur les chants d'éloges musulmans* en collaboration avec l'ambassade de France et le centre français des Études éthiopiennes. Du fait des difficultés économiques, les cours généraux sont en légère baisse (mais l'Alliance enregistre tout de même plus de 3 000 inscrits par an!). En revanche, cours en entreprise et cours privés sont en hausse. Pour mieux répondre à la demande culturelle, une salle de cinéma de 150 places est en construction. Seul centre culturel dans sa ville, l'Alliance de **Dire Daoua** connaît un renouveau. Un VI a été nommé en 2010 et les activités culturelles et d'enseignement se développent fortement.

La Fondation Alliance française a cofinancé diverses opérations touchant l'Éthiopie: d'une part *Alliances en résonance*, en partenariat avec la ville de Vincennes, qui a accueilli à Paris diverses formes de la création contemporaine de ce pays et d'autre part le Ciné concert *Paris Cinémix* présenté à Addis Abeba en partenariat avec la Mairie de Paris

Mauritanie

Les 5 Alliances ont souffert d'une conjoncture qui limite leur développement en dépit d'un réel potentiel:

- la crise économique locale se conjugue à l'arrêt des aides de divers bailleurs internationaux suite au coup d'État de 2008;
- la baisse des crédits de coopération limite beaucoup les formations de français dans les administrations gouvernementales;
- le débat sur francophonie et arabophonie contraint les Alliances à faire preuve de prudence dans leur action de communication et de promotion;
- les conditions de sécurité en région (menaces lors des prêches du vendredi) ont amené les Alliances à réduire leurs activités culturelles et à investir dans la sécurité. Trois VI ne seront pas remplacés et notre délégué général est interdit de missions en région.
- La Fondation Alliance française y a financé une action de professionnalisation (formation des coordinateurs pédagogiques).

Afrique australe

Une délégation générale régionale (DGR) se met en place: déjà les Alliances de Harare et de Bulawayo au Zimbabwe travaillent en harmonie avec le réseau d'Afrique du sud, en attendant que la récente Alliance de la Côte (ouverte en septembre en Namibie) et que l'Alliance de Matola (en cours de constitution au Mozambique) complètent notre dispositif dans cette région.

Sur le plan culturel, aux deux temps forts que sont la fête de la francophonie et la fête de la musique, s'ajoute à présent le festival du film français.

La Fondation a financé deux projets: l'un a permis à quatre responsables du réseau de suivre un stage de gestion, l'autre d'ouvrir une salle multimédia à Johannesburg. Cet espace s'avère précieux pour organiser les nombreux stages pour les enseignants et les cadres du réseau, particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies pédagogiques et dans la gestion des médiathèques.

Angola

Les Alliances ont consolidé leur image d'excellence dans le domaine des langues et renforcé leur statut de centre culturel. Le budget réservé au culturel a été en forte croissance (200 000 € pour les trois Alliances) grâce à une subvention de l'ambassade mais aussi grâce à une levée de fonds qui correspond à 30% de ce budget. On retiendra comme événements marquants le concert de Bisso na Bisso, le spectacle *Transports exceptionnels* et les trois nuits de DJs européens, réalisées en partenariat avec quatre autres ambassades et qui ont réuni plus de 3 000 personnes.

D'importants travaux ont été réalisés: cafétéria à **Luanda**, réhabilitation des locaux et création d'un cybercafé à **Lubango**, création d'une médiathèque/salle polyvalente à **Cabinda**. Les Alliances ont bénéficié d'un soutien substantiel de l'ambassade et de la Fondation pour la mise en place du plan de professionnalisation 2010.

Amérique latine

Selon les critères actualisés, les effectifs sont repartis à la hausse (+3,07%) Les pays en plus forte progression sont encore cette année le Brésil (1^{er} pays mondial), la Colombie, le Pérou, le Mexique, le Honduras ou le Guatemala alors que l'Équateur ou le Costa Rica connaissent un certain recul.

Pérou

Depuis septembre 2008, la très belle Alliance de **Lima** connaissait une baisse régulière du nombre d'élèves inscrits, ce qui lui a fait perdre de peu son rang de première Alliance du monde. Elle amorce en 2010 un redressement significatif, pour mieux célébrer sans doute son 120^e anniversaire, qui a été fêté à Lima mais aussi à Paris avec le festival *Suma Sumaq*, organisé à l'initiative de la Fondation.

L'assemblée générale de l'Alliance d'**Arequipa**, où le nombre d'étudiants inscrits a augmenté très sensiblement (8 834 en 2010), a approuvé le projet d'achat d'un terrain pour un montant de 235 000 dollars. En mai, l'Alliance a ouvert une antenne à Tacna, dans une salle mise à disposition par l'Université privée.

On enregistre à **Piura** une forte augmentation du nombre d'étudiants inscrits (4 040 en 2010), tandis que l'Alliance de **Trujillo** a célébré ses 45 ans. Le nombre d'étudiants reste stable à **Cusco** où l'Alliance modernise ses équipements par l'installation d'un centre informatique et d'un laboratoire multimédia et l'aménagement de salles de cours et d'une galerie.

Colombie

Ce réseau de 12 Alliances enregistre une forte progression : il compte 30 301 élèves différents (+8%). L'Alliance de **Bogota** s'est classée en 2010 au premier rang dans le monde, avec 13 218 étudiants. Elle a inauguré en septembre son nouveau siège institutionnel, un bâtiment neuf de dix niveaux et 5 300 m², qui représente une opération immobilière de 5 millions d'euros. De son côté, l'Alliance de **Medellin** a inauguré de nouveaux espaces (galerie d'exposition et médiathèque).

Ce dynamisme se manifeste également par de nouvelles implantations : création de l'Alliance de **Cucuta** en février et des antennes de l'Alliance de **Bucaramanga** à Barrancabermeja et de **Bogota** à Tunja, ce qui assure désormais une présence de l'Alliance dans 16 villes de Colombie, et par des opérations culturelles d'envergure telles que le 1^{er} forum international de caricaturistes pour la paix à Bogota (30 dessinateurs de presse de 10 pays différents dont Plantu et Tignous pour la France), la fête de la musique à **Medellin** (150 groupes, 1 500 musiciens et 65 000 spectateurs) ou la tournée de Mario Canonge (25 000 spectateurs dans les différents festivals de jazz du pays).

Argentine

Le grand réseau de l'Alliance française en Argentine fait porter ses efforts sur la professionnalisation des cadres locaux et sur la dotation d'équipements. L'Alliance de **Buenos Aires** dispose d'un remarquable fonds documentaire de 42 000 documents tous supports. Sa médiathèque, qui compte 2 750 inscrits, délivre 39 000 prêts et reçoit 51 000 visiteurs par an. Il existe également un fonds de qualité dans les Alliances de **Rosario**, **Cordoba** et **Bahia Blanca**.

L'introduction de la Démarche qualité, sous l'impulsion de notre délégation générale, entraîne une révision en cours de la carte des implantations.

Pour un public très intéressé par le débat d'idées, l'Alliance de **Buenos Aires** a organisé 6 conférences, 5 présentations de livre et 2 colloques. Enfin des opérations en réseau sont montées : ainsi les Alliances ont coorganisé dans 19 villes, en partenariat avec le service culturel de l'ambassade, une *Semaine du cinéma français* qui a mobilisé 10 000 spectateurs.

Brésil

L'Alliance française au Brésil regroupe 39 associations et 9 centres associés. Premier réseau d'Alliances du monde, il compte 22 agents détachés français, 2 volontaires internationaux et 31 directeurs locaux, et accueille 36 400 étudiants différents (34 400 en 2009) pour près de 3 millions d'heures vendues.

L'ambassade lui a confié depuis plusieurs années de nouvelles missions à travers des conventions sur objectifs spécifiques dans les domaines de la coopération linguistique, culturelle et du livre. C'est ainsi que les Alliances sont intervenues sur la formation continue de 1 188 professeurs de français dont 633 ne travaillaient pas dans nos associations. Les Alliances interviennent également dans la promotion de la francophonie, du débat d'idées, de la culture scientifique et des études supérieures en France en liaison avec le Cendotec.

Plus de 210 000 personnes ont assisté à la programmation culturelle du réseau (concerts, expositions, festivals, conférences, spectacles). Les 108 opérations nationales ont été financées à près de 60% par du partenariat et pour 10% grâce à des subventions de l'ambassade. On citera particulièrement la rétrospective nationale du photographe Marc Riboud, la tournée de la chanteuse Zaza Fournier, le concours national de la chanson française, un festival de cinéma, un cycle de conférences avec des personnalités telles que Caroline Fourest, Jean-Noël Jeanneney ou Dominique Wolton.

Le plan de professionnalisation de la Fondation constitue la clé de voûte de la stratégie de formation continue menée par notre délégation générale. C'est ainsi qu'à **Rio** une formation intitulée « Concevoir des sujets d'évaluation », assurée par l'AFPIF, a réuni 33 coordinateurs pédagogiques et qu'en novembre, plus de 50 directeurs, locaux et détachés, ont participé au stage « marketing des cours et démarche qualité » animé par le directeur du Cavilam et la responsable de la Formation à la Fondation.

À noter qu'une Alliance s'est créée en 2010, à **Foz do Iguazu**, près des célèbres chutes.

Bolivie

L'Alliance Française de **Sucre** a pu rénover sur fonds propres sa charmante salle de spectacles. Une contribution de la Fondation a permis d'en compléter l'équipement, étrenné lors de la semaine de la Francophonie. **Cochabamba** et **Santa Cruz de la Sierra** progressent sensiblement, tandis que la belle Alliance de **La Paz** accueille toujours plus d'un millier d'élèves.

Europe

Après deux années successives de progression, les Alliances françaises d'Europe, qui affichent une nouvelle augmentation de 4% du nombre d'étudiants différents en 2010, font preuve d'une belle résistance dans un contexte jugé communément difficile pour le français et alors même qu'elles bénéficient de la part du ministère

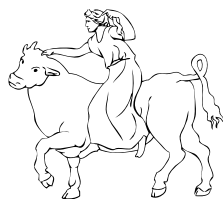
des Affaires étrangères d'un soutien bien plus faible que les autres zones (en postes de détachés ou de V.I. comme en subventions).

Les Alliances françaises de **Russie**, d'**Ukraine**, du **Portugal**, du **Royaume-Uni**, d'**Espagne**, d'**Albanie**, de **Bulgarie** et de **France** progressent, mais il faut aussi signaler les succès d'Alliances plus isolées et modestes telles que celles de **Reykjavik**, **Monaco** ou **Pristina**.

L'effort de clarification et de cohérence du réseau, entamé depuis quelques années, se poursuit: les Alliances ne correspondant pas à la mission de notre institution retrouvent progressivement un statut de clubs ou de cercles. C'est ainsi que trois associations ont renoncé au statut et à l'appellation Alliance française en Italie, à Lucca, Raguse et Syracuse. Deux Alliances qui ont connu des difficultés se sont mises en sommeil, à Alicante et Antibes.

Les États généraux des Alliances françaises d'Europe

Les Alliances d'Europe ont tenu du 15 au 17 octobre à Bruxelles leurs premiers généraux, organisés par la Fondation avec le soutien de l'Alliance de **Bruxelles-Europe**. Inaugurées par diverses personnalités invitées par le président de la Fondation, comme la Princesse Astrid de Belgique et le président de la Commission européenne, José-Manuel Barroso, ces rencontres ont permis à une centaine de directeurs et présidents de 77 Alliances provenant de pays de l'Europe géographique¹ d'échanger informations et conseils sur leurs pratiques, de partager des idées et d'engager des projets communs. La séance de clôture, sur le thème «*Langues nationales, culture européenne?*», a été animée par Bernard Pivot.



EUROPE
*États Généraux des
Alliances françaises*

Russie

Les 11 Alliances françaises y ont enregistré près de 5000 étudiants différents (soit une progression de 9% sur 2009), prenant ainsi la 4^e place du réseau européen derrière la France, l'Espagne et les Pays-Bas, devant le Royaume-Uni. Cette progression est due aux efforts continus fournis depuis 5 ans en matière de

¹ Albanie, Arménie, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Macédoine, Malte, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Suède, Ukraine et Turquie

professionnalisation des personnels. Les formations contribuent fortement à la qualité de l'offre et de l'accueil en même temps qu'à la stabilisation des équipes.

2010 fut aussi l'Année France-Russie: à la faveur de cette année exceptionnelle qui a rencontré un véritable succès dans les régions russes, l'existence des Alliances françaises s'est affirmée. À Paris, la Fondation a accueilli dans le cadre d'*Alliances en résonance*, une exposition photographique réalisée par 22 artistes de grandes villes russes où l'Alliance française est présente.

Irlande

En Irlande, l'Alliance française de **Dublin** a fêté son demi-siècle! À cette occasion, un dîner de gala prestigieux a été honoré par la présidente de la République d'Irlande en personne, M^{me} McAleese. L'Alliance de Dublin s'est aussi associée à la Belem pour organiser une traversée France-Irlande sur le Belem, le plus ancien trois-mâts français.

Italie

Autre célébration notable dans une Alliance d'Europe: l'inauguration par le ministre français de la Culture et de la Communication, Frédéric Mitterrand, de l'Alliance française de **Turin**, lancée en début d'année pour succéder au centre culturel français. Dirigée par notre déléguée générale et destinée à devenir la tête du réseau des Alliances en Italie, l'Alliance de Turin a affiché dès sa première année un taux d'autofinancement de 70%.

Albanie

Les Alliances d'Albanie font toujours preuve de vaillance et augmentent régulièrement leur nombre d'étudiants. L'Alliance française d'**Elbasan** s'est installée dans ses propres locaux au premier étage d'un bâtiment situé au centre de la ville, qu'elle partage avec une antenne du Goethe Institut.

Ukraine et Pologne

L'année 2010 a été marquée dans ces deux pays par la rédaction de statuts types spécifiques, conformes à la fois aux impératifs juridiques locaux et aux valeurs associatives de l'Alliance française. Au-delà d'une nécessaire mise en conformité, ce travail a un effet modélisant et structurant pour ces deux réseaux.

En Pologne, c'est la toute jeune Alliance française de **Lodz** installée à la Manufaktura qui incarne le mieux le nouveau modèle d'Alliances qui voit le jour dans ce pays, à

savoir des associations modernes et performantes. La marque et le logo *Alliance française* ont été déposés pour la Pologne pour une durée de 10 ans.

L'Ukraine a inauguré la 9^e Alliance française de son réseau dans la ville de **Lviv**.

Espagne

L'Alliance française de **Madrid** a ouvert l'année par la remise de la Légion d'Honneur à son président, M. Juan Luna, conservateur éminent au Musée du Prado. La grande qualité du conseil d'administration de l'Alliance de Madrid, réunissant chefs d'entreprise, universitaires et personnalités de haut niveau, participe à n'en pas douter au succès de la première Alliance du réseau espagnol.

La symbiose entre les deux grandes missions d'une Alliance, à savoir l'enseignement du français et l'action culturelle, est bien illustrée par la dynamique Alliance française de **Sabadell** qui a lancé en 2010 des cours d'été pour enfants sous forme d'ateliers associant l'écriture d'un conte avec un professeur de français et son illustration avec un artiste français. Les inscriptions à ce cours d'été ont progressé de 24 %!

Amérique du Nord

Le réseau nord-américain a progressé de 2000 étudiants¹, les deux pays ayant renoué avec la croissance.

Canada

L'Alliance de **Toronto** a réalisé un beau projet immobilier avec l'ouverture d'une annexe à Markham en janvier 2010.

Le réseau a accueilli la tournée des musiciens canadien **Gérald Laroche** et français **Gilles Chabenat**, sur une initiative de l'Alliance du **Manitoba** soutenue financièrement par la délégation générale, qui a donné lieu à deux résidences d'artistes suivies de deux tournées en France en mai puis au Canada à l'automne, à **Winnipeg**, **Calgary**, **Ottawa** et **Halifax**.

¹ La différence négative figurant dans le tableau de référence est due à une erreur de saisie à Chicago en 2009, rectifiée en 2010.

États-unis

Notre délégation générale a été transférée en septembre de Washington DC (locaux de l'ambassade) en Floride, dans les locaux de l'Alliance française de **Miami**, qui a bien voulu l'accueillir. Cette belle Alliance a ouvert par ailleurs une antenne à West Palm Beach, malgré ses problèmes de trésorerie.

L'Alliance française de **Providence** a fait aboutir son projet de réinstallation en devenant propriétaire de son bâtiment. L'Alliance d'**Atlanta** est désormais installée en colocation avec le Goethe Institut.

En matière culturelle, le programme de la délégation a permis d'organiser avec les Alliances plus de 160 événements durant l'année.

On notera la disparition de trois Alliances françaises qui ont retrouvé leur statut et leur mission de « clubs » : le Rosary Collège, l'Indiana University of Pennsylvania et le Cercle français d'University of Rhode Island.

Asie

Après ses records de 2009 (+13 %), l'Asie enregistre une stabilisation de ses effectifs apprenants (+1,5 %). Mais cela ne suscite pas d'inquiétude si l'on considère le dynamisme constaté dans les Alliances de cette région du monde!

La zone est dominée par les deux grands réseaux de **Chine** et d'**Inde** qui affichent respectivement 26 700 et 21 665 étudiants différents. Relevons aussi les belles progressions des Alliances au **Bangladesh**, aux **Philippines**, à **Taiwan** et aux **Maldives**.

Chine

Le réseau des Alliances de Chine a poursuivi sa modernisation rapide en dotant ses établissements de tableaux blancs interactifs (TBI) et en organisant des formations adaptées.

Une 15^e Alliance française a été créée à **Tianjin**, troisième ville étudiante du pays, proche de Pékin et carrefour économique d'influence grandissante.

Pas moins de 28 événements (8 en musique, 3 en cinéma, 15 expositions et 2 conférences) ont rythmé la vie commune du réseau, s'ajoutant aux actions culturelles spécifiques à chaque Alliance. Les Alliances françaises se sont encore fortement impliquées dans la 5^e édition du festival « Croisements », plus grand festival français à l'étranger.

Inde et Népal

En Inde se pose depuis septembre 2010 le sérieux problème de l'absence d'un délégué général. C'est une situation qui ne saurait perdurer sans dommage malgré la solidarité et le dynamisme dont font preuve les directeurs des Alliances. L'Alliance de **Delhi** s'est imposée comme un acteur majeur de la présence culturelle française dans la capitale. **Calcutta** connaît un renouveau et **Ahmedabad** se lance dans un ambitieux projet immobilier.

Première fondée en Inde, l'Alliance de **Pondichéry** a célébré ses 120 ans et a inscrit sa journée d'anniversaire dans *Bonjour India*, le festival de la France en Inde. La parade des *Girafes*, de la Compagnie off, a été invitée à ouvrir le festival. L'événement a regroupé des dizaines de milliers de personnes sur le front de mer.

À **Katmandou**, l'Alliance française s'est fait remarquer par l'excellente opération baptisée *Planet Népal, Festival des Arts et de l'Environnement*, organisé avec CulturesFrance et l'ambassade de France au Népal, et qui a rassemblé durant trois jours pas moins de 20 000 personnes au cœur de la ville, avec pour objectif de le grand public à l'environnement par le biais des Arts. C'est ainsi qu'ont été présentés des concerts, des performances artistiques (Karl Knapp), des expositions de photos, des installations d'art contemporain (Rodolphe Huguet), des projections (*Home et Ushuaïa, À la rencontre des Hommes-Nature en nepali*) et des tables rondes scientifiques confiées à des chercheurs du CNRS.

Sri Lanka et Bangladesh

L'Alliance française de **Kotte** désormais notre Alliance dans la ville de Colombo, s'est créée dans un contexte difficile suite à la délabellisation de l'Alliance française de Colombo, mais grâce au dynamisme de notre délégué général qui la dirige et au soutien du service culturel, elle affiche déjà des résultats encourageants et de belles opérations: dès juin 2010, elle a réuni près de 100 musiciens pour une fête de la musique remarquée par la presse nationale et qui a attiré plus d'un millier de spectateurs.

Au Bangladesh, où les deux Alliances accueillent près de 3 700 étudiants, la dynamique Alliance de **Dhaka** a fêté tout au long de l'année son 50^e anniversaire avec plusieurs manifestations culturelles remarquées : un festival international de théâtre, un festival de cinéma, deux expositions et une grande fête de la musique.

Pakistan

Les Alliances françaises du Pakistan n'ont pas été directement touchées par les graves inondations d'août 2010 mais des membres de son personnel l'ont été à travers des dégâts matériels (maisons à reconstruire, bétail perdu...). Notre délégation générale a collaboré avec une ONG française, le Groupe Catastrophe Secours Français (GSCF), pour faire parvenir du matériel, des stations de potabilisation d'eau et des vivres à la population d'un village très durement frappé à 150 km d'Islamabad.

Kazakhstan et Kirghizstan

Les Alliances d'**Astana** et d'**Almaty**, comme celle de **Bichkek**, connaissent un beau développement, malgré une structure de gouvernance encore fragile et qui reste à normaliser. Elles sont animées par des équipes dynamiques, en étroite coopération avec les services culturels de l'ambassade.

Arabie saoudite

Après plusieurs années d'examen des possibilités juridiques d'ouverture d'une Alliance dans ce pays, 2010 a vu la création, sur l'initiative de brillants francophones saoudiens et avec le soutien actif de l'ambassade de France, de l'Alliance française en Arabie saoudite (AFAS), à **Ryad**. Celle-ci, qui reprend les activités d'enseignement et de certifications menées jusque là par un centre franco-saoudien, s'installera en 2011 dans de beaux locaux en cours d'aménagement. Elle assure également la formation des enseignants, la documentation pédagogique et l'information sur les études en France.

Océanie – Pacifique

La zone connaît une belle progression de près de 10% avec 12 410 étudiants.

Australie

L'Alliance française de **Brisbane** a quitté des locaux anciens et peu fonctionnels pour un bâtiment neuf situé dans un quartier en pleine expansion. Soutenue par la Fondation, cette opération réussie a doté l'Alliance d'un outil propice au développement de son rayonnement dans une ville en pleine croissance.

Le *Festival du film français de l'Alliance française* reste, après avoir atteint 22 ans d'existence, un modèle de réussite et de collaboration entre l'ambassade et les six Alliances françaises les plus importantes : il a attiré 98 000 spectateurs cette année. Fait notable, le « grand » festival fait des émules parmi les Alliances régionales qui pilotent elles-mêmes leur propre festival.

Fidji

L'Alliance française de **Suva** a été remise en ordre, avec une clôture des comptes 2008 et 2009, ce qui a permis la réouverture d'une antenne au sein de l'université UniFiji à Lautoka.

Vanuatu

Georges Calo, dont on déplore le décès, a été remplacé à la présidence par le Chef Vincent Boulekone, chef coutumier de Pentecôte (l'île de Raga), juriste et ancien ministre. L'Union Européenne a accordé une subvention de 80 000 € sur 30 mois pour le développement du réseau d'annexes sur l'archipel. Une grande exposition a permis de célébrer le trentième anniversaire de la République du Vanuatu avec la participation de 30 artistes et 9 000 visiteurs.

En matière culturelle, on relèvera le concert de Louis Bertignac à **Port-Vila** rassemblant plusieurs milliers de fans (l'ex-membre du groupe Téléphone a déclaré sur une chaîne française que c'était le concert qui l'avait le plus marqué récemment...), l'organisation de la Première Nuit Blanche de Port-Vila ou la réédition de *Tôghàn* de Marcel Méthérorong avec un avant-propos de Jean-Marie Le Clezio.

**

Le palmarès 2010 des 10 pays les plus importants en nombre d'étudiants s'énumère ainsi, par ordre décroissant : Brésil, Colombie, Chine, États-Unis, Inde, France, Madagascar, Mexique, Pérou, Argentine, soit 5 en Amérique latine, 2 en Asie, 1 en Amérique du Nord, en Europe et en Afrique.

Quant au palmarès des 20 Alliances les plus importantes, il se compose, selon le même principe, des villes suivantes : Bogota, Paris, Lima, Tananarive, Rio, La Havane, Buenos Aires, Hong Kong, Toronto, New York, Sao Paulo, Monterrey, Shanghai, Singapour Barranquilla, Mexico, Manille, Pékin, Bruxelles et New Delhi, soit 9 en Amérique latine, 6 en Asie, 2 en Europe, 2 en Amérique du nord et 1 en Afrique.

Une politique d'expansion contrôlée

Le réseau international en 2010 comptait 899 Alliances françaises (dont 766 enseignantes) et une centaine de centres associés.

Création d'Alliances en 2010

La Fondation a enregistré et validé 6 ouvertures : **Port-Soudan** (Soudan), **Foz do Iguazu** (Brésil), **Costa Norte** (République dominicaine), **Riyad** (Arabie Saoudite), **Barinas** (Venezuela) et **Kotte** (Sri Lanka).



Alliance française de Barinas



Alliance française de Kotte



Alliance française de Port-Soudan

Révision des statuts

La Fondation a engagé, en s'appuyant sur ses délégués généraux, une vaste opération d'actualisation des statuts. En effet, on constate qu'un certain nombre de

dysfonctionnements prennent source dans des statuts qui ont été enregistrés jadis sans un examen assez précis et qui soit restent ambigus sur des points essentiels (la relation de strict bénévolat des administrateurs avec l'association, par exemple, ou les relations avec la Fondation et l'ambassade de France), soit favorisent, faute de précision, des situations néfastes pour leur dynamisme et leur épanouissement (absence de limitation des mandats en nombre et en durée, par exemple, ou mauvais équilibre des compétences entre le conseil d'administration et le directeur exécutif). C'est ainsi que le conseil de la Fondation a été amené à étudier, corriger et valider les modifications de statuts de **73 Alliances** en 2010!

Cette révision offre l'occasion de rappeler que les Alliances françaises ne sauraient être des clubs d'amis, repliés sur eux-mêmes et se limitant à évoquer d'agréables souvenirs ou à célébrer quelques fêtes sympathiques, mais des organismes résolument orientés vers un public, entreprenants et ouverts, se consacrant à la diffusion de la langue française et aux échanges culturels au sens large¹.

La contribution du ministère

Les subventions sont régies par la convention cadre signée avec la Fondation pour l'année 2010 et par les conventions de partenariat établies entre certaines Alliances françaises et les ambassades concernées.

Les subventions peuvent être réparties sous quatre grands chapitres.

● **Action des délégués généraux** : 850 719 € (contre 1 996 556 € en 2009), cette chute vertigineuse s'expliquant par les recommandations de la Cour des Comptes pour que soit mis un terme à l'utilisation des comptes DG par les ambassades pour financer des opérations propres.

● **Soutien à la fondation** : 800 000 € (contre 1 400 000 € en 2009, année exceptionnelle), correspondant à 500 000 € au titre de l'animation du réseau international et à 300 000 € pour le programme de professionnalisation.

¹ En 2010, nous avons recensé 768 Alliances enseignantes, les 150 Alliances restantes étant dans la plupart des cas des clubs d'amitié francophiles. 17 associations ont renoncé à être des Alliances françaises.

● **Contribution aux activités des Alliances françaises**¹ : le montant des subventions versées en 2009 aux Alliances françaises par les postes au titre des programmes 185 et 209, s'était élevé à 8 580 762 € (contre 8 101 017 € en 2008, année de forte baisse). Les chiffres concernant 2010 ne nous ont pas été communiqués par le Ministère.

● **Personnel expatrié**² : 227 agents expatriés (contre 228 en 2009), auxquels il faut ajouter 93 volontaires internationaux (VI) contre 98 en 2009.

Compte tenu des perspectives très sombres qui s'annoncent en matière de personnels (suppression massive de postes d'expatriés sur 3 ans), il serait souhaitable de procéder avec le Département à un sérieux examen de la cartographie des postes et d'étudier avec lui les moyens de préserver l'essentiel par un renforcement des crédits d'accompagnement afin de mettre en place des formations de directeurs locaux ou d'agents expatriés recrutés directement.

Le soutien de la Fondation

Programme de professionnalisation³

La Fondation a consacré 328 542 € en 2010 à ce programme essentiel, financé depuis 2005 par le ministère des Affaires étrangères et européennes (contre 284 734 € en 2009, soit une augmentation de 15 %).

Les réponses à l'appel à projets ont été en nette progression par rapport à 2009. Elles ont porté en effet sur 105 actions (+25 %) proposées par 42 pays pilotes (+24 %).

En 2010, l'Afrique est restée le continent le plus demandeur, suivi par l'Amérique latine, passée devant l'Europe. Les parts de l'Asie et de l'Amérique du Nord sont restées stables.

Les demandes de participation aux stages de « Formation de responsables en Alliances » proposés par l'AFPIF, répartis en deux stages distincts : « Gestion d'une

¹ Donnée fournie par le ministère

² Donnée fournie par le ministère

³ Cf. annexe 2

équipe enseignante» et «Projet d'établissement» sont restées fortes (23%). Ajoutées aux stages, les actions en «gestion d'établissement», «ressources humaines» et «comptabilité» représentent 45 % des demandes. Former les cadres locaux pour qu'ils acquièrent des principes de gestion administrative et de bons outils de pilotage semble être, encore plus qu'en 2009, la priorité majeure du réseau. Vient ensuite la formation aux TICE (nouvelles technologies de communication), notamment pour les TBI (tableaux interactifs) qui équipent de plus en plus d'Alliances. Les formations pédagogiques arrivent en troisième position avec 15 % des demandes.

Une nouvelle catégorie est apparue en 2010, suite notamment aux priorités fixées par l'appel à projets, celle des actions concernant la «gouvernance» des Alliances. Ainsi 6 % des demandes concernent la vie associative ou les statuts.

À titre d'information, voici quelques exemples de projets présentés et soutenus :

- **Formation pédagogique** : actions pour les enseignants afin d'améliorer les cours (CECR, FLE, cours débutants).
- **Offre de cours** : formations pour les responsables pédagogiques (CECR, FOS...).
- **Mission d'expertise** : évaluation accompagnée et suivie de conseils (parfois d'une formation) et portant généralement sur l'offre de cours.
- **RH** : formations en gestion des ressources humaines.
- **Marketing** : projets liés au développement du marché des cours.
- **Comptabilité** : acquisition et formation sur des outils comptables.
- **Gestion d'établissement** : formations aux outils de pilotage administratif.
- **FRA** : stage de formation de responsable en Alliance à Paris.
- **Médiathèque** : projets liés au développement et à la formation en médiathèque ou centre de ressources multimédia.
- **TICE** : projets concernant le développement d'outils informatiques et formations sur ces outils.
- **Levée de fonds** : formations dédiées à la levée de fonds, au mécénat et au sponsoring.
- **Formation culturelle** : formations de coordinateurs culturels.
- **Gouvernance** : formations dédiées aux questions relatives à la gouvernance associative.

Cofinancements

Il était exigé des Alliances une participation d'au moins 30% dans le financement des actions. 75 % des demandes ont respecté cette règle, 21 % n'atteignant les 30 % qu'avec l'aide de la DGAF et 4 % annonçant un cofinancement inférieur à cette limite.

Les partenaires extérieurs aux AF sont bien plus présents qu'en 2009. En effet, 16 % des actions ont reçu une subvention du SCAC et 16 % bénéficié de partenaires privés contre 5 % l'an passé. Ces partenaires sont le plus souvent des sociétés dont les employés bénéficient des formations FOS dispensées par les Alliances.

Résultats

La Fondation a sélectionné 87 actions (56 en 2009) sur 105 proposées, 84 se sont réalisées, ce qui est un taux remarquable. Si l'Europe et l'Amérique latine ont reçu les plus grosses parts de subvention, l'Afrique, qui était considérée comme prioritaire, est la zone qui a vu le plus grand nombre d'actions sélectionnées.

Actions de soutien du réseau sur fonds propres

Pour sa troisième année d'existence, la Fondation a maintenu les crédits attribués sur ses fonds propres à des projets mis en œuvre par des Alliances.

Rappelons qu'il est exclu de se substituer aux financements - qui sont sans commune mesure avec les nôtres - apportés par le ministère mais que la Fondation se propose d'encourager des projets innovants, permettant un développement. En sont exclus les secours divers et les financements immobiliers. C'est ainsi qu'en 2010, la Fondation a pu prêter son concours à plus d'une quinzaine d'Alliances françaises (Galway, Bordeaux, Johannesburg, Hyderabad, Port Elizabeth, Dar es Salam, Malte, Portugal, Haïti, Brisbane, Providence, Kotte, Bethléem, La Paz, Lima et Guayaquil) ainsi qu'aux réseaux des Alliances du Portugal, du Chili et du Venezuela, pour les opérations suivantes :

- Études de marché
- Équipements (laboratoire multimédia, équipement photovoltaïque, matériel sonorisation, TBI, etc.)
- Aide à création et restructuration (y compris audit administratif)
- Bourses (projet *Le français, une chance en plus*)
- Démarche qualité

Si on y ajoute le soutien à des opérations culturelles (42 250 €) et les États généraux d'Europe (10 000 €), la Fondation a consacré près de **140 000 €** au réseau en 2010.

Perspectives

L'Alliance française, à Paris et dans le monde, connaît une phase heureuse de son histoire: sauf exceptions, partout les finances sont saines, l'autofinancement progresse, les effectifs augmentent, une dynamique de professionnalisation, liée à la démarche qualité, est enclenchée, les rapports avec le ministère sont plus intenses et confiants et une solidarité accrue se manifeste entre les membres du réseau. Or c'est au moment où notre institution ne semble s'être jamais aussi bien portée que se lèvent quelques sombres nuages à l'horizon.

Pour la Fondation : des ressources financières et humaines encore insuffisantes compte tenu de la demande et des enjeux

La Fondation poursuit sa nouvelle politique d'intervention, de régulation et de soutien direct du réseau international. Elle a engagé un effort sans précédent de formation des cadres locaux, de professionnalisation des équipes, de recherche de qualité et d'image, de bonne gouvernance et de gestion moderne des activités dans toutes les Alliances du monde.

Elle est de plus en plus sollicitée par le ministère et de nombreux organismes culturels, éducatifs, universitaires, voire par des régions, pour toutes sortes de collaborations, d'interventions et d'actions de coopération. Le développement considérable de ses activités, en comparaison de ce qui prévalait avant sa création, pose problème car elle ne dispose pas des moyens suffisants pour y faire face. Comme CulturesFrance, devenu en janvier 2011 l'Institut français, elle ne gère certes ni établissement ni personnels à l'étranger. Mais tandis que CulturesFrance/Institut français a essentiellement pour mission de monter des programmes culturels, la Fondation s'attache à coordonner la plus grande ONG culturelle du monde (qui représente déjà au moins les deux tiers des établissements composant le réseau culturel extérieur de la France), et s'efforce de répondre, on l'a vu, aux innombrables besoins de plus de 700 Alliances enseignantes et actives dans 136 pays. Qu'on prenne en considération les moyens: l'Institut français compte début 2011 plus de 140 agents et dispose d'un budget de plus de 50 millions d'euros alors que la Fondation compte 13 agents et affiche un budget de 2 millions d'euros. On attend pourtant d'elle parfois la même présence et les mêmes actions que le ministère et l'Institut réunis! Le colloque

annuel où interviennent les plus éminentes personnalités de la vie intellectuelle et culturelle française et européenne, qui a pris au fil des années une grande ampleur, et les États généraux par continents, pèsent lourdement sur l'activité de la minuscule équipe de direction qui est également requise à bien d'autres tâches. C'est sans aucun doute le problème des années à venir. Le ministère présente volontiers – de façon très amicale – l'Alliance française et l'Institut français comme « *les deux jambes d'un même dispositif* », l'une publique et l'autre associative, mais force est de constater que le déséquilibre dans les moyens octroyés, entre ces deux jambes, est très considérable.

Or nous avons décrit plus haut la difficulté persistante d'obtenir en France du mécénat ou des dons sur des projets qui ne relèvent pas de l'humanitaire ou du social. On ne saurait attendre de la Fondation les mêmes résultats que sa « jambe sœur » avec vingt-cinq fois moins de moyens qu'elle!

Pour le réseau culturel extérieur : l'annonce de suppression massive de postes

Il a été annoncé que 300 postes seront supprimés d'ici 2013. Cette hémorragie sans précédent, survenant après une érosion très importante sur deux décennies, frappera naturellement le réseau des Alliances, dans une proportion encore ignorée. En dessous d'un certain seuil, que nous pensons avoir atteint, la faiblesse de l'encadrement en expatriés entraînera un changement de nature du réseau culturel dans son ensemble, qui pourrait avoir des effets démultipliés pour les Alliances du fait de leur autonomie statutaire.

De manière générale : les difficultés à venir dans l'organisation du dispositif avec la généralisation des Instituts français à tous les pays

À cette menace de retrait public et de délitement des outils de coordination, s'ajoute l'évolution induite par la création de l'Institut français. Cet organisme, enté sur CulturesFrance (ex-AFAA), et qui a pris la forme juridique d'un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), a été instauré sans réflexion préalable sur son articulation souhaitable avec l'Alliance française, dont les établissements constituent pourtant les deux tiers du réseau culturel extérieur. Le risque est grand de voir se développer une concurrence qui ne peut qu'être préjudiciable à l'action d'ensemble.

De ce fait, la période qui s'ouvre risque d'être particulièrement difficile. En effet, de nombreux points posent problème.

La question des doublons

La convention couvrant la période 2011-2013, signée le 1^{er} octobre 2010 par le ministre des Affaires étrangères et le président de la Fondation Alliance française, porte en article 6, § 2 : « *Le Ministère prévoyant, dans un certain nombre de pays, de créer des Instituts français résultant de la fusion des services culturels avec les établissements à autonomie financière (EAF), il est convenu, afin d'éviter les « doublons », que dans les villes où le rôle de centre culturel français est tenu par une Alliance française, les compétences de l'Institut français ne pourront entrer en concurrence avec les activités propres de l'Alliance française, en particulier l'enseignement du français.* »

Il apparaît dans ce texte que :

- les instituts français ne seront créés que dans **un certain nombre de pays** ;
- ces créations résulteront de **la fusion des services culturels avec les EAF**.

Cette position nous avait été clairement confirmée par le ministre. Or des Instituts français seront créés dans **toutes les villes** dotées de services culturels, au moins sous forme de « bureau » de l'Institut français de Paris, qu'il y existe ou pas un EAF. Cela représente une grave menace de « doublons » avec les Alliances françaises, au moment même où les parlementaires et l'Inspection générale des Affaires étrangères demandent la suppression des rares doublons existant encore.

« La guerre des marques »

L'Institut français, depuis sa genèse, est présenté comme l'homologue français du British Council et du Goethe Institut et comme le seul organisme légitime de notre action culturelle extérieure¹, alors que l'Alliance française est partout reconnue, des donateurs du prix Prince des Asturies en Espagne aux responsables de l'Institut Confucius en Chine, comme l'homologue du British ou du Goethe depuis leur création.

1 « *Un même nom sera donné à l'agence et aux établissements du réseau, ce qui permettra à notre diplomatie d'influence d'avancer sous une même enseigne dans le monde entier, comme les Allemands avec le Goethe Institut, les Britanniques avec le British Council ou les Espagnols avec l'Instituto Cervantès.* » Kouchner, ministre des Affaires étrangères, audition devant l'Assemblée nationale, 4 mai 2010. De même : « *La création d'une marque unique, mondiale, assortie d'un logo fort, est l'un des symboles visibles de la réforme : l'Institut fournira aux acteurs tant français qu'étrangers un portail d'accès unique et opérationnel, à l'instar de ce que peuvent représenter le British Council ou le Goethe Institut.* » Xavier Darcos, in revue l'ENA, fév. 2011.

Le terme *Institut français* recouvre trois réalités différentes : une agence EPIC à Paris, un établissement culturel et d'enseignement dans certaines villes, et enfin un service administratif d'une ambassade ailleurs. Cette pluralité de sens favorise les ambiguïtés. Nous peinons un peu à expliquer la chose à nos partenaires étrangers surtout dans les pays où de surcroît le réseau d'établissements est constitué d'Alliances françaises.

La question des moyens

L'article 7, § 1 de la convention précitée stipule : « *Le Ministère collabore, à travers ses postes diplomatiques, avec les Alliances françaises à l'étranger sur la base de conventions annuelles d'objectifs et de moyens.* » Ces dispositions sont renforcées par un paragraphe figurant dans le préambule : « *Dans l'hypothèse enfin où le Ministère, au terme des trois ans d'expérimentation de l'Institut français, décidait de lui rattacher le réseau des instituts français de l'étranger, il est entendu que la gestion des personnels détachés mis à disposition des Alliances françaises, ainsi que des subventions de fonctionnement attribuées aux Alliances restera du ressort direct du Ministère.* »

Or **les subventions** sont ou seront progressivement absorbées par l'Institut français. Les crédits centraux (« programmes structurants ») le sont déjà à Paris et les crédits de programmation le seront par les Instituts français sur place. Certains postes pratiquaient déjà depuis quelques années une mise en place de ces crédits sans établir de convention avec les Alliances (Mexique, Amérique centrale, par exemple). La création de l'Institut français risque fort d'aggraver cette dérive, le conseiller culturel-directeur ayant tout intérêt à conserver tous les crédits de coopération à l'Institut français et considérer les Alliances comme des prestataires de service. Rappelons que déjà le déséquilibre était impressionnant : « *La subvention du ministère des Affaires étrangères était de 10 millions d'euros en 2009 pour 300 Alliances, contre 60 millions pour 144 centres culturels...* »¹ Il pourrait s'aggraver encore.

D'autant que **le conseiller culturel (Cocac) sera systématiquement directeur de l'Institut français** de chaque pays. Le simple bon sens laisse prévoir que les responsables de l'Institut français à Paris et les Cocac-directeurs des Instituts français locaux seront naturellement jugés d'abord sur le succès des institutions qui dépendent directement d'eux... Au moment des arbitrages de programmation, en ces temps de pénurie, leur choix entre un organisme administratif dont ils sont directement responsables et une association étrangère sera proprement cornélien...

1 Il s'agit des subventions directes aux établissements. Publication du Sénat, avis sur le budget 2010, rapporteur M^{me} Cerisier-ben Guiga, 19 novembre 2009.

En effet, comment le Cocac-directeur de l'Institut français local pourrait-il arbitrer de façon objective entre l'Alliance française et l'établissement qu'il dirige ? Quels dispositifs pourront garantir une saine allocation des moyens publics entre les « deux jambes » de notre dispositif (Alliance/Institut) pour ce qui concerne :

- le maintien ou la suppression de postes budgétaires;
- la circulation de l'information stratégique (ouverture de programmes de financement);
- l'évaluation annuelle du directeur de l'Alliance française, désormais évalué par le directeur de l'Institut français;
- l'affectation des ressources en matière de politique culturelle, linguistique, etc.
- l'organisation des levées de fonds et la répartition des recettes des certifications, deux points qui posent déjà de sérieux problèmes;
- l'affectation des stages en France;
- les décisions sur les subventions aux Alliances locales, etc. ?

En résumé, le risque est sérieux aujourd'hui d'aller vers une « guerre des marques » – et plus profondément un contentieux en légitimité – entre l'Alliance française et l'Institut français, vers une concurrence féroce dans la recherche de ressources, un assèchement des contributions publiques aux Alliances françaises et un déséquilibre dans la coordination du réseau culturel extérieur, le tout dans un environnement général de grave pénurie en postes et en moyens.

Si nous avons le plus beau réseau culturel du monde, c'est en grande partie parce qu'il a deux visages, public et privé, français et étranger. Le propre de Janus, dieu du passage et de la paix, est de pouvoir porter partout son regard et ses ambitions. Cette dualité a permis à la politique culturelle de la France de s'adapter à toutes les situations et à tous les contextes politiques, de trouver dans l'apport de la société civile, complétant l'intervention publique, un ressort formidable pour assurer notre présence et notre influence. En ce sens, selon l'expression japonaise, l'Alliance française est un trésor national.

Aussi, dotée d'une mission claire, d'un sésame institutionnel atypique, d'un réseau immense et vigoureux et d'un nom très apprécié à travers le monde, l'Alliance française est-elle décidée à se battre avec détermination – et même une certaine gaieté – pour défendre et valoriser tout cela, dans l'intérêt même de notre pays.



Bilan financier

Rapport financier

présenté par le trésorier, Jean-Luc SCHILLING

Notre paquebot file à bonne allure sans rupture, ni grand changement.

Les produits d'exploitation de notre Fondation s'élèvent 4 146 000 euros. Ils comprennent, à côté de nos recettes habituelles (locations, produits financiers, dons), des subventions du ministère des Affaires étrangères et européennes, en trois volets : cette année, 500 000 euros pour notre fonctionnement, 300 000 euros pour notre programme de professionnalisation (en forte baisse, car la subvention additionnelle de 600 000 euros n'a pas été reconduite), et 842 800 euros pour les délégations générales de l'Alliance française à l'étranger. Conformément à une demande de la Cour des Comptes, les sommes destinées aux Délégués généraux sont désormais versées en globalité à notre Fondation, qui les répartit vers leurs destinataires respectifs.

Les charges se sont élevées à 4 102 000 euros. Déduction faite des budgets alloués aux Délégués généraux et à la professionnalisation, nos dépenses totalisent 1 932 000 euros, dont 967 000 euros pour le personnel – qui a la charge de faire rayonner l'Alliance sur les cinq continents –, 160 000 euros d'aide aux projets du réseau et 150 000 euros de provision pour travaux de rénovation des ascenseurs.

Nous enregistrons un résultat positif de 45 000 euros.

Une partie de nos ressources propres est assise sur notre portefeuille de placements (351 000 euros en 2010), composé en grande partie de lignes obligataires. Ces dernières arrivent progressivement à échéance et doivent être renouvelées. Dans un environnement extrêmement incertain, il va nous falloir jouer entre les risques de taux, de qualité des émetteurs voire de change. Notre politique sera celle de la prudence et du pragmatisme.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration le 1^{er} octobre 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Alliance française, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les règles et méthodes comptables de l'Annexe.

Suite aux recommandations de la Cour des Comptes et aux nôtres, la comptabilisation des produits et charges pour les Délégations Générales à l'étranger obéit aux principes suivants: sont portées au compte de résultat de la Fondation les subventions du ministère des Affaires attribuées aux Délégations Générales correspondantes. De même, depuis l'exercice précédent, l'ensemble des autres produits et des charges des Délégations Générales transitant par les comptes bancaires ouverts localement par la Fondation Alliance française pour ces Délégations est également porté au compte de résultat.

La Cour des Comptes et nous-mêmes avons demandé un suivi et une analyse détaillée des comptes remontés par les Délégations Générales. Ce travail sera effectué sur le prochain exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les contrôles auxquels nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que sur leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justifications particulières et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimé dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et sur les comptes annuels.

Fait à Paris, le 26 mai 2011
Le commissaire aux comptes

Saint-Germain Audit / Frédéric Villiers-Moriamé Associé-gérant.
Marie-Stéphanie Descotes-Genon Associée-gérante.

Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	2010	2009
Fond statutaire à doter	20 000		20 000	60 000
Concessions, brevets...	7 616	7 108	508	2 165
Terrains	6 300 000		6 300 000	6 300 000
Constructions	25 200 000		25 200 000	25 200 000
Autres immobilisations corporelles	66 074	22 807	43 267	49 047
Autres immobilisations financières	17		17	17
Actif immobilisé	31 593 707	29 915	31 563 792	31 611 228
Avances, acomptes	6 775		6 775	8 447
Créances clients et comptes rattachés	199 318		199 318	194 734
Autres créances	2 730		2 730	10 346
Valeurs mobilières de placement	6 288 008	15 241	6 272 767	5 475 395
Disponibilités	1 337 634		1 337 634	2 593 925
Charges constatées d'avance	4 884		4 884	2 366
Actif circulant	7 839 349	15 241	7 824 108	8 285 212
Total général	39 433 056	45 156	39 387 900	39 896 440

Bilan passif

Rubriques	2010	2009
Fonds statutaires	35 600 000	35 600 000
Fonds associatifs	1 466 884	1 363 685
Report à nouveau	364 535	27 873
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	44 806	336 661
Capitaux propres	37 476 225	37 328 220
Provisions pour charges	204 672	54 672
Provisions pour risques et charges	204 672	54 672
Avances et acomptes clients	2 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 921	95 818
Dettes fiscales et sociales	249 719	199 577
Autres dettes	1 382 363	2 206 566
Produits constatés d'avances		11 587
Dettes	1 707 003	2 513 548
Total général	39 387 900	39 896 440

Compte de résultats

Rubriques	2010	2009
Production vendue de biens	18	179
Production vendue de services	563 036	575 422
Subventions	2 288 969	3 770 183
Autres produits	871 706	2 222 217
Reprise de provisions	-	15 140
Produits d'exploitation	3 723 728	6 583 141
Achats et charges externes	2 925 782	5 605 278
Impôts, taxes et versements assimilés	93 165	81 866
Salaires	617 946	546 189
Charges sociales	283 564	256 789
Dotations aux amortissements et provisions	177 943	10 186
Charges diverses de gestion courante	-	-
Charges d'exploitation	4 098 400	6 500 308
Résultat d'exploitation	374 672	82 833
Produits financiers	422 411	252 298
Charges financières	37	12 342
Résultat financier	422 373	239 956
Résultat courant avant impôts	47 701	322 788
Produits exceptionnels	435	28 874
Charges exceptionnelles	3 331	15 001
Résultat exceptionnel	2 896	43 875
Total des produits	4 146 574	6 864 313
Total des charges	4 101 768	6 527 651
RÉSULTAT NET	44 806	336 661



Annexes



Annexe 1 Mécénat

Donation immobilière

Alliance française (Paris)

Donations initiales

Ministère des Affaires étrangères et européennes

CIC : Banque Transatlantique

Total S.A.

Le Cordon Bleu

Laboratoires Pierre Fabre

Fondation de France

Donation en capital

M^{me} Odile Herry (legs)

Donation en usufruit

M. Pierre MOUSSA, ancien président de Paribas

Donation

MEESCHAERT

M. Serge PRECA (legs)

Subventions collectivités

Conseil régional des Pays de la Loire

Mairie de Paris

Contributions de solidarité du réseau pour Haïti : 64 650 €

Contributions financières (2010)

Contributions au colloque international

BRED

CORDON BLEU

SPEEDLINGUA
AURALOG
SMART TECHNOLOGIES
CNED
GALERIES LAFAYETTE

Contributions aux États généraux des Alliances françaises d'Europe

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Donateurs au-delà de 500 €

M. Jacques de BENOIST de la PRUNAREDE

M. Bernard BETTI

M. Jean-Pierre GARDELLI

Dr. Bernadette THOMAS

M. Alain TOULLEC

Jacques VINCENOT

Tous nos remerciements à toutes les autres personnes qui ont apporté leur soutien financier à la Fondation Alliance française.

Annexe 2

Le cycle «Alliances en résonance»

- 4 pays invités : la Russie, le Pakistan, l'Éthiopie, le Pérou
- 5 expositions et 34 plasticiens exposés
- 9 spectacles vivants (musique contemporaine, danse, théâtre de marionnettes)
- 1 défilé de mode dans le cadre d'un salon professionnel « Ethical fashion show »
- 7 projections cinématographiques
- 10 rencontres, débats et colloques

Fréquentation :

4 700 à 5 000 spectateurs et visiteurs.

un public nombreux et diversifié (Français et communautés des pays invités).

un public curieux de découvrir ou d'approfondir sa connaissance sur les richesses artistiques, intellectuelles des pays invités, aux richesses parfois insoupçonnées.

Apport financier de la Fondation :

Il n'excède pas 7 à 10 % du budget global de production.

Objectifs :

- valoriser les activités des Alliances françaises du monde,
 - porter un regard sur l'engagement au quotidien des Alliances françaises en faveur des échanges entre cultures et sur leur contribution à l'épanouissement de la diversité culturelle,
 - offrir un espace d'expression en France, à des artistes, des intellectuels qui ont accompagné les Alliances françaises au cours de ces dernières années et qui, souvent, sont méconnus en France et en Europe,
 - donner une plus large visibilité à la Fondation Alliance française.
-

« Russie aujourd'hui » (janvier – février 2010)

- Une exposition photographique réalisée par 22 artistes des 11 grandes villes russes où l'Alliance française est présente.
 - Inaugurée lors du 32^e colloque international, période qui coïncidait avec le lancement officiel de l'année France-Russie.
 - Cette exposition est née de l'envie des 11 Alliances françaises de faire connaître au public français ce vaste pays qui relie l'Europe au Pacifique.
 - Elle a ensuite été accueillie au Point culture du Ministère français de la culture et de la communication – rue St Honoré à Paris – puis à la médiathèque de la ville de Fontenay-aux-Roses.
-

« Le Pakistan à Paris » (avril-mai 2010)

- Un cycle riche en manifestations : photographies, musiques actuelles, séances cinématographiques à la Pagode et au MK2 quai de Seine, en coopération avec Courrier international, spectacles de théâtre de marionnettes & de danse dont 2 représentations supplémentaires ont dû être organisées au théâtre des Déchargeurs compte tenu du succès rencontré.
 - Un cycle qui a attisé la curiosité d'un public venu nombreux.
-

« Regards sur l'Éthiopie » (juin-juillet 2010)

- Un programme inauguré en présence de l'ambassadeur de France en Éthiopie, M. Jean-Christophe Belliard.
- Programme diversifié : arts plastiques, arts de la scène, rencontres-débats, entre autres sur le thème du patrimoine paléontologique (colloque mené en collaboration avec le Musée national d'histoire naturelle et consacré à la découverte de Lucy en présence des plus grands spécialistes : Yves Coppens, Maurice Taieb, Peter Schmid, Brigitte Senut, David Pleurdeau, July Bouhallier, Fernando Ramirez Rozzi et Loïc Segalen).

« Suma Sumaq, le Pérou à Paris »

- Un cycle qui s'est inscrit dans le cadre des célébrations du 120^e anniversaire de l'Alliance française de Lima.
- Inauguré en présence de la ministre Silvia Alfaro, 1^{er} conseiller à l'ambassade du Pérou en France, de M. Dibos Mier, président de l'Alliance française de Lima, de M. Ricardo Palma, vice-président de l'Alliance française de Lima et de 2 autres membres du conseil d'administration.
- Un aperçu des plus grands talents que compte le Pérou actuellement : Susana Baca, La Machete, des intellectuels et chercheurs de l'institut français d'études andines, le peintre Alberto Quintanilla, les photographes Morfi Jimenez Mercado et Conrado Aguila, la plus grande compagnie du nouveau cirque en Amérique latine, la Tarumba en coopération avec l'Académie Fratellini, la mode avec Naty Munoz dans le cadre du salon « Ethical Fashion Show » qui s'est tenu à la Maison de la Mode et du Design à Paris.
- Le Pérou a été mis à l'honneur puisqu'à la même période, la Pinacothèque de Paris (partenaire du cycle « Suma Sumaq ») présentait l'exposition « L'Or des Incas » et que la Maison de l'Amérique Latine (également partenaire) recevait le futur prix Nobel de littérature, Mario Vargas Llosa.

Les partenaires qui ont contribué à ces 4 cycles :

Partenaires institutionnels :

Les ambassades de France
Les ambassades des pays invités
L'IFEA (Institut français d'études andines)

La Ville de Vincennes
Le Musée national d'histoire naturelle
La Maison de l'Amérique Latine

Partenaires privés :

Total
Ethiopian Airlines
Pakistan international airlines
Pakistan France business Alliance
Théâtre des déchargeurs
Cinéma La Pagode
Cinéma le Mac Mahon
Cinéma MK2 Quai de Seine
Prom Peru
Scène conventionnée cirque de Cusset
Ethical Fashion show
Galerie Munier
Académie Fratellini
Pinacothèque de Paris
Aleteia capital
Restaurant Picaflor
Air Europa
Restaurant Le Menelik
Association Gwadenia

Partenaires médias :

TV5 monde
France 24
Courrier international
Direct 8
Espaces Latinos
Latino america

Annexe 3

Effectifs d'étudiants dans les Alliances françaises

Synthèse 2010

Zone	Pays	Comités			Enseignants			DG
		AF	CA	TOTAL	AF	CA	TOTAL	
Afrique/Océan indien	37	131	1	132	123	1	124	8
Amérique du nord	2	122	5	127	81	0	81	2
Amerique latine	18	208	34	242	204	29	233	11
Antilles/caraïbes	15	26	0	26	25	0	25	3
Asie	25	77	0	77	77	0	77	5
Europe	34	292	53	345	223	2	225	5
Océanie	6	47	0	47	40	0	40	3
Total	137	903	93	996	770	37	807	40

Évolution du nombre d'étudiants par zone géographique

Cours de français

Alliances françaises uniquement			
Zone	Nombre d'étudiants		Évolution 2010/2009
	2010	2009	
Afrique/Océan indien	68 511	62 395	8,93 %
Amérique du Nord	33 012	35 311	-6,96 %
Amérique latine	145 899	141 417	3,07 %
Antilles/Caraïbes	16 558	16 126	2,61 %
Asie	90 241	88 893	1,49 %
Europe	79 932	76 737	4,00 %
Océanie	12 410	11 207	9,69 %
Total	446 563	432 086	3,24 %

Toutes entités confondues			
Zone	Nombre d'étudiants		Évolution 2010/2009
	2010	2009	
Afrique/Océan indien	68 767	62 395	9,27 %
Amérique du Nord	33 012	35 311	-6,96 %
Amérique latine	150 354	141 536	5,86 %
Antilles/Caraïbes	16 558	16 126	2,61 %
Asie	90 241	88 893	1,49 %
Europe	79 932	76 737	4,00 %
Océanie	12 410	11 207	9,69 %
Total	451 274	432 205	4,23 %

Tous cours (hors soutien pédagogique)

Alliances françaises uniquement			
Zone	Nombre d'étudiants		Évolution 2010/2009
	2010	2009	
Afrique/Océan indien	73 232	67 143	8,31 %
Amérique du Nord	33 303	35 496	-6,58%
Amérique latine	147 641	143 952	2,50 %
Antilles/Caraiïbes	16 831	16 590	1,43 %
Asie	92 993	92 087	0,97 %
Europe	83 583	77 780	6,94 %
Océanie	12 524	12 187	2,69 %
Total	460 107	445 235	3,23 %

Toutes entités confondues			
Zone	Nombre d'étudiants		Évolution 2010/2009
	2010	2009	
Afrique/Océan indien	73 232	67 143	8,31 %
Amérique du Nord	33 303	35 496	-6,58%
Amérique latine	147 641	143 952	2,50 %
Antilles/Caraiïbes	16 831	16 590	1,43 %
Asie	92 993	92 087	0,97 %
Europe	83 583	77 780	6,94 %
Océanie	12 524	12 187	2,69 %
Total	464 848	445 354	4,19 %

Tous cours et soutien pédagogique

Alliances françaises uniquement			
Zone	Nombre d'étudiants		Évolution 2010/2009
	2010	2009	
Afrique/Océan indien	98 009	74 064	24,43 %
Amérique du Nord	35 917	36 126	-0,58%
Amérique latine	192 938	174 214	9,70 %
Antilles/Caraiïbes	17 374	17 541	-0,96 %
Asie	97 284	96 975	0,32 %
Europe	87 241	85 604	1,88 %
Océanie	13 699	15 396	-12,39 %
Total	542 462	499 920	7,84 %

Toutes entités confondues			
Zone	Nombre d'étudiants		Évolution 2010/2009
	2010	2009	
Afrique/Océan indien	98 315	74 064	24,67 %
Amérique du Nord	35 917	36 126	-0,58%
Amérique latine	198 020	174 333	11,96 %
Antilles/Caraiïbes	17 374	17 541	-0,96 %
Asie	97 284	96 975	0,32 %
Europe	87 241	85 604	1,88 %
Océanie	13 699	15 396	-12,39 %
Total	547 850	500 039	8,73 %

Nombre d'étudiants par pays

(Alliances françaises et centres associés)

Pays	Cours de français		Cours autres que français		Total hors soutien pédagogique		En soutien pédagogique		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Afrique du Sud	3180	3767	299	1310	3479	5077	100	500	3579	5577
Angola	1758	1972	621	612	2379	2584	0	0	2379	2584
Botswana	431	517	0	29	431	546	0	0	431	546
Burundi	23	0	0	0	23	0	0	0	23	0
Cameroun	347	402	142	110	489	512	23000	6000	23489	6512
Cap-Vert	199	0	54	0	253	0	0	0	253	0
Comores	1161	1120	22	0	1183	1120	0	0	1183	1120
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djibouti	564	153	51	37	615	190	0	0	615	190
Égypte	361	347	0	0	361	347	0	60	361	407
Érythrée	675	620	63	50	738	670	0	0	738	670
Éthiopie	1971	1409	215	24	2186	1433	0	0	2186	1433
Gambie	1042	560	0	186	1042	746	0	0	1042	746
Ghana	3559	4947	463	396	4022	5343	80	0	4102	5343
Kenya	4150	3770	13	10	4163	3780	50	58	4213	3838
Lesotho	162	42	28	0	190	42	108	0	298	42
Liberia	120	0	0	0	120	0	0	0	120	0
Madagascar	21493	19057	267	22	21760	19079	310	0	22070	19079
Malawi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mali	35	22	10	0	45	22	0	0	45	22
Maroc	3620	3193	41	237	3661	3430	0	0	3661	3430
Maurice	1123	3100	0	0	1123	3100	0	0	1123	3100
Mauritanie	1993	2263	101	75	2094	2338	36	49	2130	2387
Namibie	17	0	0	0	17	0	0	0	17	0
Niger	34	54	129	7	163	61	0	1	163	62
Nigeria	7225	5984	607	594	7832	6578	197	0	8029	6578
Ouganda	1109	859	45	27	1154	886	0	0	1154	886
République Centrafricaine	2066	2994	562	751	2628	3745	0	0	2628	3745
République Démocratique du Congo	4161	0	828	0	4989	0	300	0	5289	0
Sao Tomé et Principe	801	842	0	0	801	842	0	0	801	842
Sénégal	464	281	26	9	490	290	35	163	525	453
Seychelles	656	825	0	0	656	825	0	6	656	831

Pays	Cours de français		Cours autres que français		Total hors soutien pédagogique		En soutien pédagogique		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Soudan	802	530	16	200	818	730	424	0	1242	730
Swaziland	185	210	57	39	242	249	120	50	362	299
Tanzanie	1486	856	61	0	1547	856	0	34	1547	890
Zambie	966	666	0	23	966	689	67	0	1033	689
Zimbabwe	828	1033	0	0	828	1033	0	0	828	1033
Canada	11318	10054	59	10	11377	10064	47	6	11424	10070
États-Unis	21694	25257	232	175	21926	25432	2567	624	24493	26056
Argentine	15353	15140	526	708	15861	15878	11707	839	27568	16717
Bolivie	2502	2531	289	146	2791	2677	10	41	2801	2718
Brésil	36885	33677	73	84	36958	33761	1351	998	38309	34759
Chili	1113	1040	44	88	1157	1128	475	944	1632	2072
Colombie	29684	27367	0	0	29684	27367	12469	9050	42153	36417
Costa Rica	1586	1366	0	0	1586	1366	0	0	1586	1366
Équateur	4589	5106	271	854	4860	5960	1643	1953	6503	7913
Guatemala	1704	1545	179	0	1883	1545	0	0	1883	1545
Guyana	30	0	0	0	30	0	0	0	30	0
Guyane	580	571	0	25	580	596	0	35	580	631
Honduras	2342	472	122	0	2464	472	0	0	2464	472
Mexique	21380	19551	45	120	21425	19671	2209	1840	23634	21511
Nicaragua	1100	1253	87	140	1187	1393	0	0	1187	1393
Panamá	993	843	12	15	1005	858	45	45	1050	903
Paraguay	1273	1350	0	62	1273	1412	0	0	1273	1412
Pérou	18744	17971	59	0	18803	17971	15884	14334	34687	32305
Salvador	1218	1207	0	0	1218	1207	0	0	1218	1207
Surinam	175	329	0	5	175	334	0	3	175	337
Uruguay	1068	1095	55	178	1123	1273	0	0	1123	1273
Venezuela	8035	9122	28	80	8063	9202	101	180	8164	9382
Bahamas	62	0	0	0	62	0	0	0	62	0
Barbade	67	16	0	0	67	16	0	0	67	16
Bermudes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cuba	8149	7908	0	312	8149	8220	0	125	8149	8345
Dominique	245	83	0	0	245	83	0	276	245	359
État du Royaume des Pays-Bas	90	0	0	0	90	0	0	0	90	0
Grenade	76	130	0	15	76	145	80	0	156	145
Haïti	1128	1042	164	67	1292	1109	13	0	1305	1109
Jamaïque	371	321	4	0	375	321	0	0	375	321

Pays	Cours de français		Cours autres que français		Total hors soutien pédagogique		En soutien pédagogique		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
République Dominicaine	5404	5564	0	10	5404	5574	390	550	5794	6124
Saint Christophe et Niévès	174	120	30	60	204	180	60	0	264	180
Sainte-Lucie	296	350	0	0	296	350	0	0	296	350
Saint-Vincent et les Grenadines	135	151	0	0	135	151	0	0	135	151
Territoire autonome du Royaume des Pays-Bas	30	0	60	0	90	0	0	0	90	0
Trinité-et-Tobago	331	441	15	0	346	441	0	0	346	441
Bahreïn	564	425	0	0	564	425	0	0	564	425
Bangladesh	3698	2310	495	410	4193	2720	0	0	4193	2720
Brunei	202	136	24	94	226	230	18	14	244	244
Chine	26705	26634	205	257	26910	26891	165	125	27075	27016
Corée du Sud	6234	7698	100	32	6334	7730	0	0	6334	7730
Émirats Arabes Unis	2172	2172	163	188	2335	2360	0	0	2335	2360
Inde	21665	24201	868	936	22533	25269	1907	1016	24440	26153
Indonésie	1040	593	32	46	1072	639	54	0	1126	639
Japon	2655	3129	11	0	2666	3129	404	1176	3070	4305
Kazakhstan	967	215	0	0	967	215	0	92	967	307
Kirghizistan	357	0	5	0	362	0	0	0	362	0
Malaisie	1170	1675	0	0	1170	1675	151	0	1321	1675
Maldives	281	29	0	0	281	29	0	0	281	29
Mongolie	284	0	0	0	284	0	500	0	784	0
Népal	1047	2033	0	0	1047	2033	0	0	1047	2033
Pakistan	3834	1493	157	251	3991	1744	0	1746	3991	3490
Philippines	5233	4246	14	30	5247	4276	0	0	5247	4276
Singapour	5074	5042	0	0	5074	5042	0	0	5074	5042
Sri Lanka	1490	945	0	1	1490	946	24	80	1514	1026
Taïwan	2052	1667	40	20	2092	1687	0	0	2092	1687
Territoires palestiniens	118	100	6	0	124	100	14	3	138	103
Thaïlande	3070	3783	632	797	3702	4580	1054	768	4756	5348
Turquie	329	367	0	0	329	367	0	0	329	367
Albanie	1094	945	0	0	1094	945	11	30	1105	975
Andorre	110	120	0	0	110	120	0	0	110	120
Arménie	465	334	0	0	465	334	0	0	465	334
Belgique	4400	4436	0	20	4400	4456	0	0	4400	4456
Bulgarie	1116	1025	71	128	1187	1153	0	126	1187	1279
Chypre	138	176	2	6	140	182	10	0	150	182

Pays	Cours de français		Cours autres que français		Total hors soutien pédagogique		En soutien pédagogique		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Croatie	2008	1910	0	0	2008	1910	10	10	2018	1920
Danemark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Espagne	8468	8155	83	70	8551	8225	0	212	8551	8437
Estonie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
France	21551	19992	2836	30	24387	20022	33	30	24420	20052
Hongrie	432	561	7	0	439	561	0	21	439	582
Irlande	4012	4356	30	20	4042	4376	394	1004	4436	5380
Islande	268	167	0	0	268	167	1	0	269	167
Italie	2501	3144	376	359	2877	3503	1980	2685	4857	6188
Kosovo	258	189	6	15	264	204	346	30	610	234
Macédoine	215	255	0	0	215	255	0	0	215	255
Malte	484	850	0	20	484	870	0	200	484	1070
Moldavie	3336	3391	2	2	3338	3393	0	0	3338	3393
Monaco	123	70	0	0	123	70	0	0	123	70
Norvège	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pays-Bas	5614	5957	22	126	5636	6083	15	104	5651	6187
Pologne	2666	1674	7	62	2673	1736	77	180	2750	1916
Portugal	2736	2473	136	118	2872	2591	211	175	3083	2766
République Tchèque	1936	2205	13	17	1949	2222	0	98	1949	2320
Roumanie	2486	2642	47	49	2533	2691	0	1256	2533	3947
Royaume-Uni	4814	4410	1	0	4815	4410	40	808	4855	5218
Russie	4975	4195	0	1	4975	4196	162	610	5137	4806
Saint-Marin	1	0	0	0	1	0	30	30	31	30
Slovaquie	466	250	0	0	466	250	24	0	490	250
Suède	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suisse	245	240	0	0	245	240	0	0	245	240
Ukraine	3014	2615	12	0	3026	2615	314	215	3340	2830
Australie	10007	9161	40	942	10047	10103	910	2924	10957	13027
Cook (Iles)	25	15	0	0	25	15	2	0	27	15
Fidji	110	125	31	30	141	155	222	253	363	408
Nouvelle-Zélande	1965	1572	6	8	1971	1580	17	17	1988	1597
Papouasie - Nouvelle Guinée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	303	334	37	0	340	334	24	15	364	349
Total	451274	432205	13592	12987	464848	445354	83002	54817	547850	500039

Annexe 4

Plan de professionnalisation 2010

Synthèse des demandes & des actions sélectionnées

Le ministère des Affaires étrangères et européennes attribue depuis 2005 une subvention d'environ 300 000 € à la Fondation Alliance française pour professionnaliser les recrutés locaux du réseau des Alliances françaises.

Réponses à l'appel à projets

Portée de l'appel à projets

L'appel à projets pour les actions 2010 a été envoyé aux délégués généraux, aux agents du SCAC chargés de la coordination des Alliances ainsi qu'aux directeurs d'Alliances le 8 octobre 2009, c'est-à-dire deux mois plus tôt que l'année précédente, afin de laisser davantage de temps pour concevoir les projets et faire parvenir les candidatures à la Fondation dès début janvier 2010.

En 2010, les Alliances françaises de tous les pays étaient éligibles, avec cependant une priorité aux projets émanant d'Afrique et d'Asie, une progression de 15 % dans la répartition budgétaire étant recherchée. 4 thèmes prioritaires étaient également mentionnés : l'offre et l'organisation des cours, la gestion administrative et financière, les ressources humaines, la gouvernance et le projet d'établissement. Enfin étaient privilégiés les stratégies de moyen terme (plan de professionnalisation) et les projets à dimension régionale afin de consolider les réseaux.

Un critère formel d'éligibilité était qu'aucun projet ne devait être accepté s'il émanait d'une Alliance seule alors qu'elle dépendait d'un délégué général ou d'un agent des services culturels chargé de la coordination.

Les réponses à l'appel à projets sont en nette progression par rapport à 2009. Elles portent en effet sur **105 actions (+25 %) proposées par 42 pays pilotes (+24 %)**. Le nombre de pays impliqués est cependant en baisse : 53 pour 76 en 2009 puisqu'il y a moins d'actions de grande envergure internationale.

L'ensemble des sommes demandées s'élève à **465 836 € pour un budget global des actions de 953 369 € (soit 49 %)**.

Réactions du réseau

Le format des candidatures a été optimisé depuis l'an passé, avec une fiche de synthèse plus précise. On demandait également aux pilotes, comme en 2009, de nous faire parvenir un plan de professionnalisation de leur réseau ainsi qu'un budget détaillé des actions prévues.

La difficulté majeure rencontrée dans la réception des dossiers fut le retard. De nombreux pays n'ont en effet pas respecté la date butoir du 5 janvier et seuls 21 dossiers sur 42 nous sont parvenus complets en temps et en heure. Les retards ont souvent été justifiés par les interruptions d'activités dans les Alliances au moment des fêtes de fin d'année qui ont généré un surplus de travail début janvier.

Une situation nouvelle est apparue cette année : trois demandes concernaient le recrutement puis la formation de personnel. Il a alors été rappelé que la subvention concerne des actions de formation continue du personnel local et non des formations initiales.

Au contraire de 2008, la règle de cofinancement à hauteur d'au moins 30 % par les Alliances n'a pas posé de difficulté majeure. Cela est dû, entre autre, à l'autorisation faite cette année d'inclure des subventions des SCAC dans les budgets.

Nature des projets reçus

Analyse par dimension

Les actions proposées pouvaient être à dimension unique (ne concernant qu'une seule Alliance), nationale, transfrontalière (concernant le pays pilote et un pays frontalier) ou régionale. L'un des objectifs généraux du plan de professionnalisation étant la consolidation des réseaux, il était attendu une majorité de demandes en ce sens.

Dans les faits, **les demandes privilégiant les projets de réseaux concernent 82 % des candidatures**. 61 % sont nationales et 21 % sont régionales ou transfrontalières, ce qui représente un chiffre constant depuis 2009. L'appel à projets a été majoritairement respecté sur ce point.

Analyse par zone géographique

Sur les 41 pays présentant des actions en 2010, 14 n'avaient pas présenté de dossiers en 2009. La majorité d'entre eux sont situés en Afrique (43 %).

En 2010, **l'Afrique reste le pays le plus demandeur de subvention**, suivi par l'Amérique latine, passée devant l'Europe. Les parts de l'Asie et de l'Amérique du Nord sont restées stables, tandis que la quantité de demandes émanant des Caraïbes a baissé de plus de moitié.

La priorité géographique annoncée par l'appel à projets 2010 a pu être un moteur pour l'augmentation du nombre de pays africains candidats. Cette relation ne se retrouve par contre pas en Asie où la part de participation n'a pas évolué.

De plus, la comparaison des sommes demandées par zone en 2009 et en 2010 indique que les demandes de l'Afrique ont augmenté de 8,5 % tandis que celles de l'Asie – Océanie ont diminué de 24 %.

Il semblerait donc que la progression budgétaire de 15 % recherchée en 2010 pour ces deux zones n'ait pas été un argument moteur pour la candidature des pays asiatiques.

Quant à l'Amérique latine, qui n'était pourtant pas considérée comme prioritaire, ses demandes ont augmenté de 13,5 %.

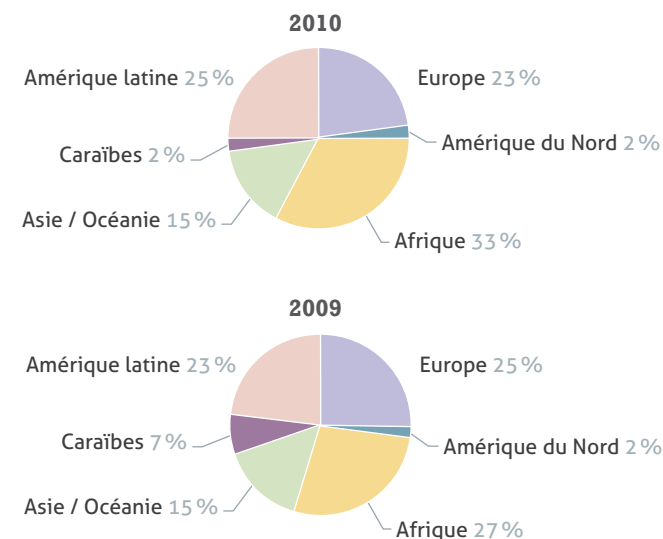
Analyse par type de publics

Selon le type d'action proposée, les demandes couvrent un public très divers correspondant à presque toutes les catégories de personnel des Alliances. La répartition de ces actions est cependant loin d'être égalitaire. En effet, une écrasante majorité concerne les responsables pédagogiques (44 actions), puis les directeurs et directeurs adjoints (45 actions) et enfin les professeurs (33 actions). Les projets à destination du reste du personnel sont beaucoup moins nombreux. Si le personnel administratif est la cible de 17 actions, les agents et responsables des médiathèques et de la culture ne sont concernés que par 5 actions. Les présidents et membres de comités d'administration sont également la cible de 5 actions. Seules deux formations sont prévues pour les webmasters et une pour les comptables.

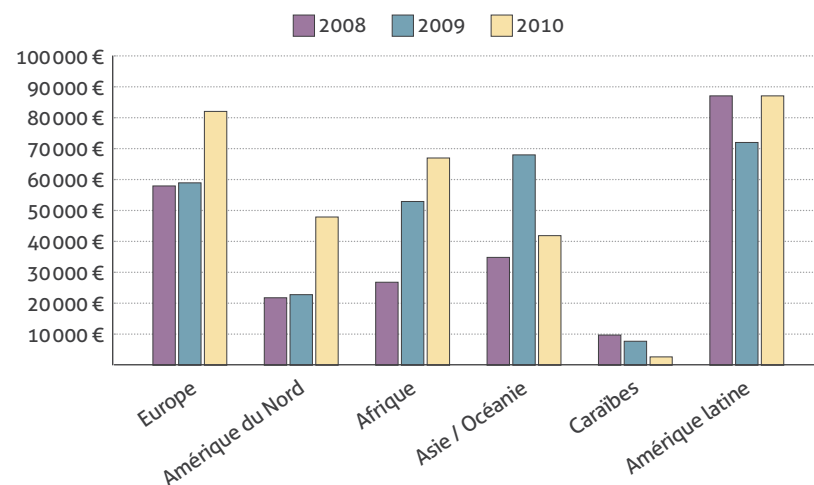
Analyse par type de formateurs

Quatre actions mises à part, la totalité des formateurs a été désignée. Cette année 53% des projets font appel à un organisme formateur français, dont 44 % à l'Alliance française Paris Île-de-France (AFPIF) pour laquelle les actions se partagent entre stages à Paris (19), missions d'expertises (2) et formations dans le pays pilote (27). Le CIEP est quant à lui concerné par 6 actions, le CAVILAM de Vichy par 1 action et l'AF de Bordeaux est appelée à effectuer également une formation.

1. Répartition géographique par nombre de projets proposés



2. Comparaison de la répartition géographique des montants attribués



19% des projets seront menées par des personnels des Alliances sur place, et 24% par des intervenants locaux extérieurs aux Alliances

Analyse par type de projets

Les demandes de participation aux stages de «formation de responsables en Alliances» (FRA) proposés par l'AFPIF et répartis cette année en 2 stages distincts «gestion d'une équipe enseignante» et «projet d'établissement» prédominent (23%). Une présentation de ces formations a été jointe, comme chaque année, à l'appel à projets. Cette solution est un avantage pour les pilotes qui n'ont plus besoin de concevoir et d'organiser une formation. Ce choix semble parfois se substituer à un plan de formation plus construit, plus global, plus adapté et à portée de moyen terme.

Ajoutées aux stages, les actions en «gestion d'établissement», «ressources humaines» et «comptabilité» représentent 45% des demandes pour 2010. Former les cadres locaux pour qu'ils acquièrent des principes de gestion administrative et des outils de pilotage semble être, encore plus qu'en 2009, la priorité majeure du réseau.

Vient ensuite la formation aux TICE, notamment pour les TBI qui équipent de plus en plus d'Alliances. Les formations pédagogiques arrivent en troisième position avec 15% des demandes.

Si nous rapportons la synthèse de ces demandes à l'appel à projets, nous pouvons constater que les thèmes annoncés comme prioritaires n'ont pas été privilégiés par les Alliances, à l'exception des stages FRA. Les catégories de projets restantes ont été délaissées par rapport à 2009 (voir graphique ci-contre).

Une nouvelle catégorie est apparue en 2010, suite notamment aux priorités fixées par l'appel à projets, celle des actions concernant la «gouvernance» des Alliances. Ainsi 6% des demandes concernent la vie associative, les statuts...

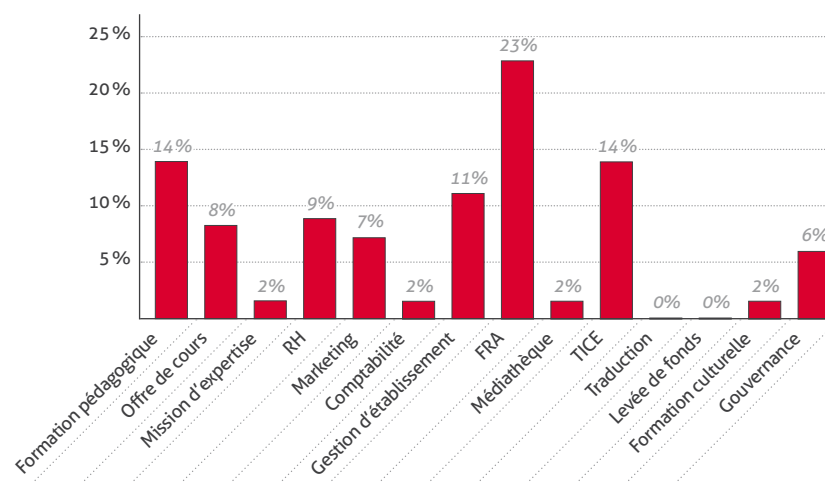
Analyse des cofinancements

L'appel à projets exigeait des Alliances une participation d'au moins 30% dans le financement des actions (hors cofinancement DGAF). Par contre le cofinancement par les services de l'ambassade était autorisé cette année.

75% des demandes respectent cette règle, 21% n'atteignent les 30% qu'avec l'aide de la DGAF et 4% annoncent un cofinancement inférieur à cette limite.

Les partenaires extérieurs aux AF sont bien plus présents qu'en 2009. En effet, 16% des actions recevront une subvention du SCAC, et 16% bénéficieront de partenaires privés contre 5% l'an passé. Ces partenaires sont le plus souvent des sociétés dont les employés bénéficient des formations FOS dispensées par les Alliances.

3. Répartition des demandes 2010 par types de projet



Formation pédagogique: actions pour les enseignants afin d'améliorer les cours (CECR, FLE, cours débutants).

Offre de cours: formations pour les responsables pédagogiques (CECR, FOS...) sauf stage FRA.

Mission d'expertise: évaluation accompagnée et suivie de conseils (parfois d'une formation) et portant généralement sur l'offre de cours.

RH: formations en gestion des ressources humaines.

Marketing: projets liés au développement du marché des cours.

Comptabilité: acquisition et formation sur des outils comptables

Gestion d'établissement: formations aux outils de pilotage administratif.

FRA: stage de formation de responsable en Alliance à Paris.

Médiathèque: projets liés au développement et à la formation en médiathèque ou centre de ressources multimédia.

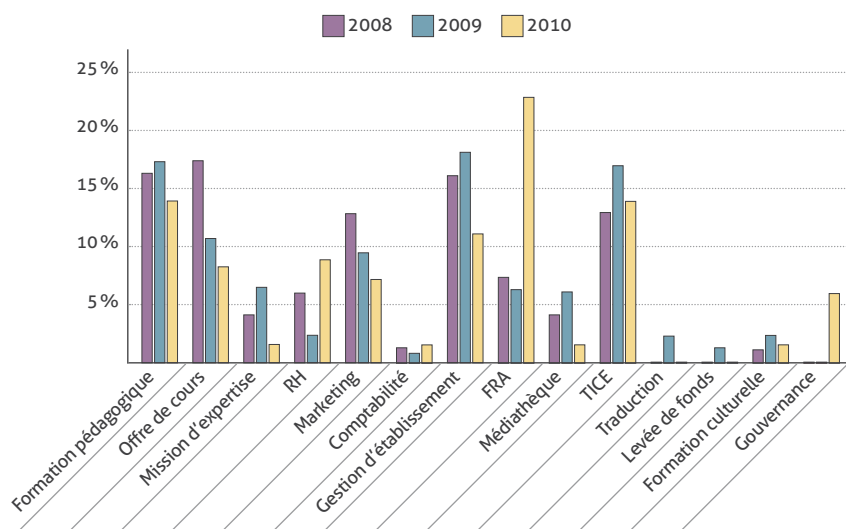
TICE: projets concernant le développement d'outils informatiques et formations sur ces outils.

Levée de fonds: formations dédiées à la levée de fonds, au mécénat et au sponsoring.

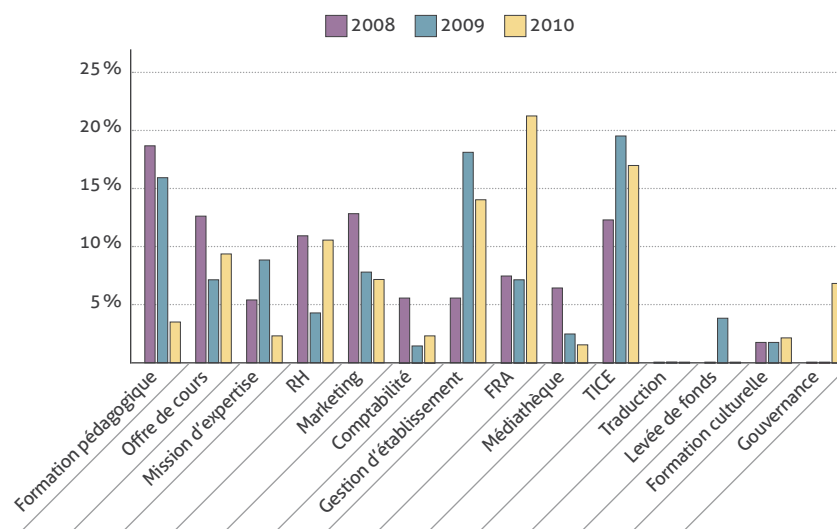
Formation culturelle: formations de coordinateurs culturels.

Gouvernance: formations dédiées aux questions relatives à la gouvernance associative

4. Répartition des demandes 2008, 2009 et 2010 par types de projet



5. Répartition des projets sélectionnés en 2008, 2009 et 2010 par types d'actions



Conclusion : actions sélectionnées

Chaque demande a fait l'objet d'une réponse de la part de la Fondation par courrier électronique unique, adapté, et dans le respect du calendrier annoncé dans l'appel à projets.

L'enveloppe attribuée par le MAEE étant plus importante cette année, **toutes les actions rentrant dans le cadre de l'appel à projet ont été sélectionnées, soit 87 actions sur 105**. Depuis la sélection 3 actions ont dû être annulées. Il n'en reste donc plus que 84.

La Fondation, en accord avec la DGM, a décidé de ne pas retenir les projets de formation diplômante pour les enseignants (ProFLE, DAEFLE, accréditation DELF), estimant que ces financements relevaient des SCAC et des établissements localement, l'intérêt de la subvention de professionnalisation étant en effet d'apporter des financements aux actions ne relevant traditionnellement d'aucun programme.

N'ont également pas été retenues les actions de formation de personnels ayant déjà été la cible d'actions en 2008 et 2009. S'il est tout à fait possible, voir conseillé, d'établir un plan de professionnalisation sur plusieurs années, il n'est pas question d'utiliser la subvention pour assurer une mise à niveau du personnel chaque année

(mise à jour des procédures comptables par exemple) ou de faire toujours participer les mêmes personnes aux différentes formations (ne prévoir des stages que pour les directeurs).

Trois actions initialement sélectionnées ont dû être annulées, car les pilotes ont abandonné leurs projets.

La sélection retenue par la Fondation Alliance française est celle présentée dans le tableau 5 ci-dessus.

Analyse des montants attribués

La Fondation Alliance française attribue **328 542 €** pour le Plan Professionnalisation 2010 (734 € en 2009) **soit une augmentation de 15 %**.

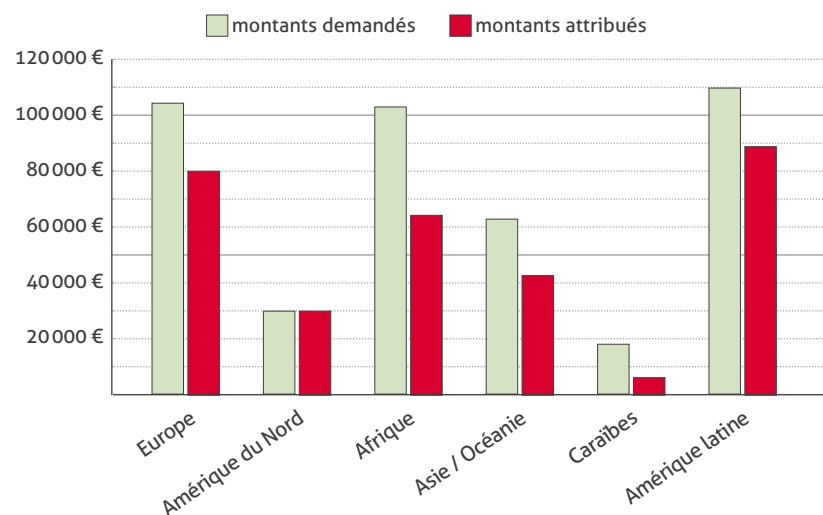
La Fondation a parfois décidé d'attribuer aux Alliances une somme inférieure à celle demandée. En effet, nous avons constaté que les budgets des années précédentes avaient été parfois surévalués, avec pour conséquence une plus faible participation financière des Alliances. La règle des 30% de cofinancement n'était donc plus respectée puisque les pilotes considéraient n'avoir qu'à compléter la subvention. Considérant qu'il était fondamental de préserver ce cofinancement, la Fondation a

donc réduit les montants des pays ayant montré une tendance à la surévaluation les années précédentes.

De plus, les reliquats de la subvention reçue en 2009 ont été déduits du montant accordé pour 2010.

La subvention des projets n'ayant pas pu avoir lieu en 2009 a été reversée à la Fondation pour utilisation en 2010.

6. Comparaison des demandes et des attributions en 2010 par zone géographique



Annexe 5

Composition du Conseil d'administration (à la date de publication)

Membres du Bureau :

Président :

Jean-Pierre de LAUNOIT

président du Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique

Vice-présidente :

Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE

secrétaire perpétuel de l'Académie française

Vice-président :

Michel LUCAS

président du directoire du CIC

Trésorier :

Henri de PITRAY

associé Spencer Stuart

Secrétaire :

Pierre TARABBIA

président de l'Alliance française de Toulouse

Autres membres :

François BONNEMAIN

ancien président-directeur général de TV5Monde

André COINTREAU

président-directeur général du Cordon Bleu

Abdou DIOUF

secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie

Catherine FERRANT

directrice générale de la Fondation TOTAL, représentant le Groupe TOTAL

Agustín LEGORRETA

président de la Fédération des Alliances du Mexique puis

José Carlos GRUBISICH

président de l'Alliance française de São Paulo

Pierre MOUSSA

ancien président-directeur général du groupe Paribas

Érik ORSENNA

écrivain, académicien

Bernard PIVOT

journaliste

Roberto Alexandre Viera RIBEIRO

président de l'Alliance française de Hong Kong

Le ministre des Affaires étrangères et européennes

Le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales

Commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire :

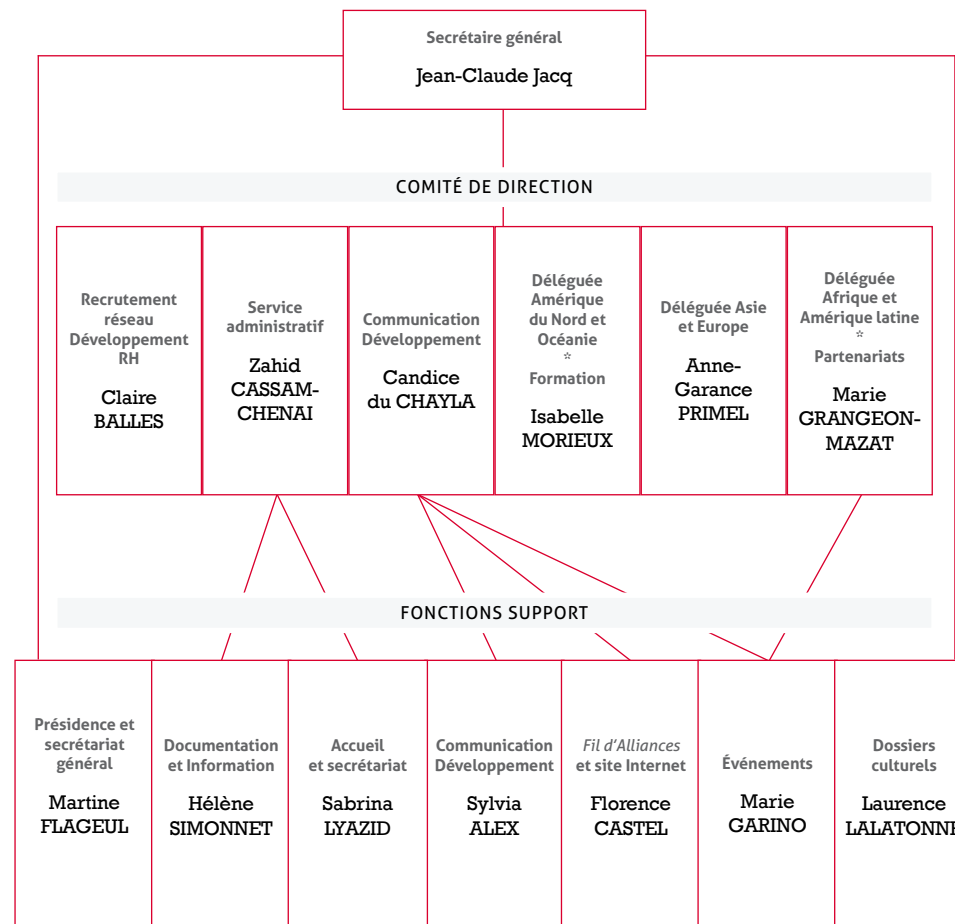
Saint-Germain Audit (SGA), représentée par M. Frédéric VILLIERS-MORIAMÉ

Commissaire aux comptes suppléant :

Gestion comptable de l'industrie et du commerce (GCIC), représentée par M. Nicolas BRULAT

Annexe 6

Organigramme (septembre 2011)



Note : en 2010, le poste de Délégue Afrique et Amérique latine était occupé par Pierre RIVRON.

Annexe 7

Composition du Comité de parrainage en 2010

Président

Michel BARNIER

ministre
ancien commissaire européen

Membres

Jacques ATTALI

membre du Conseil d'État

Robert BADINTER

ancien ministre

François BONNEMAIN

ancien président de TV5MONDE

Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE

secrétaire perpétuel de l'Académie française

Patrick de CAROLIS

journaliste, producteur

ancien président de France Télévisions

Alain DECAUX

de l'Académie française

ancien ministre de la Francophonie

historien

Abdou DIOUF

ancien Président du Sénégal

secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie

Erik ORSENNA

de l'Académie française

écrivain

Catherine TASCA

ancien ministre



101 boulevard Raspail 75006 Paris – France

Tél.: +33 (0)1 53 63 08 03 – Fax: +33 (0)1 45 44 52 10

Courriel: info@fondation-alliancefr.org

www.fondation-alliancefr.org